



L'Ancêtre

Bulletin
de la Société de généalogie de Québec

ISSN 0316-0513

Vol. 19 - No 2

Octobre 1992

SOMMAIRE

Le Perche au temps de Robert Giguère (deuxième partie) (Georges-Émile Giguère)	43
Quelques St-Hilaire de Saint-Roch de Québec au XIX ^e siècle (Guy St-Hilaire)	53
Les Fréchette à Montréal	61
Biens d'immigrants décédés à la Grosse-Île en 1847 (Marianna O'Gallagher - traduit par H.P. Tardif)	62
Les Doré issus de Louis et Jeanne du Fossé de la région montréalaise (Raymond Doré)	67
L'Événement de 1892 (Jacques Saintonge)	69
Regard sur les revues (Lucien Laurin)	71
Courrier de la bibliothèque (René Doucet)	73
Service d'entraide (André Beauchesne)	75
Appel aux membres	78
Corrections aux répertoires	78
Association des descendants de Louis Houde	79
Nouveaux membres (Pierre Perron)	79
Assemblée mensuelle, bibliothèque, horaire aux Archives nationales	80

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

Société sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961, elle favorise l'entraide des membres, la recherche sur la généalogie et l'histoire des ancêtres ou des familles, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences et la publication de travaux de recherche. La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de charité enregistré.

Adresse postale - C.P. 9066, Sainte-Foy (Québec), G1V 4A8

Siège social - Salle 4266, Pavillon Louis-Jacques-Casault, 1210 avenue du Séminaire
Université Laval, Sainte-Foy, Tél.: (418) 651-9127

CONSEIL D'ADMINISTRATION EXÉCUTIF 1991-1992

Président : André Beauchesne
Vice-président : Julien Dubé
Secrétaire : Jacques Tardif
Trésorier : Pierre Perron

CONSEILLERS

René Doucet, Gilles Gauthier, Marcel A. Genest,
Bernard Lebeuf, Jean-Paul Morin.

CONSEILLER JURIDIQUE

Serge Bouchard

GOUVERNEURS DE LA SOCIÉTÉ

	Présidence
René Bureau	1961-1964
Benoît Pontbriand	1964-1966
Jean-Yves Godreau *	1966-1968
Gérard Gallienne *	1968-1969
G. Robert Tessier	1969-1971
Roland J. Auger *	1971-1973
Gérard E. Provencher	1973-1975
Denis Racine	1975-1977
André Breton	1977-1978
Esther Taillon	1978-1979
Michel Fragasso	1979-1980
Jacques Fortin	1980-1982
D. Renaud Brochu	1982-1984
Jacqueline Faucher-Asselin	1984-1987
Diane Duval	1987-1989
Guy W.-Richard	1989-1991

* décédé

COMITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Comité	Directeur
L'Ancêtre :	Jacques Saintonge
Bibliothèque :	René Doucet
Gestion des données informatisées :	Julien Dubé
Service de recherche :	Edmond-L. Brassard

L'ANCÊTRE

L'Ancêtre, organe officiel de la Société de généalogie de Québec, est publié dix fois par année.

Abonnement 25,00 \$ par année
Prix à l'unité 2,25 \$
Frais de poste au Canada : 10%
(minimum 2,00 \$)
autres pays : 15%

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0316-0513
Courrier de deuxième classe
Enregistrement n° 5716

Imprimé par l'imprimerie Info Plus inc.

COMITÉ DE L'ANCÊTRE

Directeur : Jacques Saintonge
Secrétaire : Raymond Deraspe

Autres membres

André Breton, Cora Fortin-Houdet,
Bernard Lebeuf, H.P. Tardif.

Collaborateurs

René Bureau, René Doucet,
Lucien Laurin, Gérard Provencher.

COTISATION DES MEMBRES

* Membre individuel (Canada)	25,00 \$
* Membre individuel (autres pays)	30,00 \$ U.S.
Membre conjoint	10,00 \$
* Membre à vie	400,00 \$

* Ces membres reçoivent L'Ancêtre

Les cotisations des membres et les abonnements sont renouvelables avant le 20 décembre de chaque année.

LE PERCHE AU TEMPS DE ROBERT GIGUÈRE

par Georges-Émile Giguère

DEUXIÈME PARTIE

Introduction

Le temps de Robert Giguère, c'est en gros toute la première moitié du 17^e siècle et son milieu, c'est le Grand Perche où il est né, où il a vécu et qu'il a quitté pour la Nouvelle-France où il a fondé sa dynastie familiale. Malgré les particularités qui caractérisent Robert Giguère, il vient prendre place dans notre fresque pour y personnifier tout Percheron, tout contemporain de classe moyenne, tout candidat à un mouvement d'émigration qui a pris naissance tout près de lui. Sans cette présence, toutes nos considérations resteraient généralités pour ne pas dire des quasi-abstractions. Son exemple à divers moments de sa vie percheronne servira à fixer sur lui les principales caractéristiques d'un milieu et d'une époque. Nous vous invitons à le voir avec ce regard.

À compter de sa naissance en 1616, nous nous étendrons sur les années qui ont suivi. À la mort de son père, en 1630, nous aurons l'occasion d'étudier une déclaration d'héritage, alors qu'au décès de son oncle en 1639, semblable document viendra confirmer le nôtre et y ajouter même le partage des biens paternels. En 1992, donc, il y a 350 ans que notre ancêtre Robert Giguère est venu probablement par Dieppe, comme on semble l'avoir fait au début, après avoir quitté Tourouvre, son Grand Perche, et même sa France pour aller vers un pays inconnu de lui, sauf par le témoignage de quelques prédécesseurs, de ses amis, de ses connaissances. Comme eux il a été recruté surtout par la rumeur publique, les récits entendus et répétés et son départ nous semble confirmé par l'acte de foi et hommage du 1^{er} août 1644, qui le déclare *absent du pays*.

Pour mieux se démêler dans la parenté qui va apparaître par la suite, on trouvera ci-après la liste intégrale des frères et sœurs de notre ancêtre que nous avons été le premier à publier dans son entier, avec pour chacun la date de son baptême, son rang exact, ses parrains et marraines et quelques autres particularités qui ont suivi, comme par exemple le cas des trois Marie, les parents ou conjoints des parrains et marraines. Cette liste trouve souvent son utilité pour calculer l'âge des acteurs en telle ou telle circonstance et pour fournir certaines explications qui ne se rencontrent pas ailleurs. Il suffit d'un simple calcul, parfois. On le constatera d'abord pour Loys, que nous avons pu loger au deuxième rang de la famille et pour les apparitions fréquentes des Bouchiny dont nous avons révélé la parenté avec les familles Giguère.

Deux frères homonymes : nos familles-cibles

A. Jehan Giguère, l'aîné
épouse : Marie Journal
(1592?)

épouse : Madeleine Viette
(entre 1595 et 1604)

Suite du texte de la conférence présentée par l'auteur le 18 mars 1992 devant des membres de la Société de généalogie de Québec. Cette suite est le début de la deuxième partie qui porte spécifiquement sur la famille Giguère et le milieu où elle a vécu au début du 17^e siècle.

enfants

Simon b. 23 novembre 1593
P. Simon **Gastineau**
P. Michel **Bouchiny**
M. Jeanne **Journal**

Claude b. 26 avril 1595
P. Mtre Claude **Bouchiny**, ptre
P. Jehan **Giguère**, le jeune
M. Paschaline **Guyot**

B. Jehan **Giguère**, le jeune
épouse : Michèle **Journal**
(26 juillet 1599)

enfants

1. Marie b. 15 décembre 1600
(Deviendra Marguerite dans
la déclaration de 1630)
P. Jehan **Giguère**, l'aîné
M. Marie **Pinguet**, f. Zacharie
M. Jeanne **Journal**

2. Loys (1602 ou 1603) (?)
P. Louis **Bouchiny**
P.
M. Marie **Journal** (?)

3. Nicollas b. 6 janvier 1604
P. Nicolas **Bouchiny**
P.
M. Jacqueline, fi. Noël **Vaux**

4. Jehan b. 5 mai 1608
P. Jean **Bouchiny**
P. Anthoine, fi Jehan **Creste**
M. Noëlle, femme Robert **Vaines**

5. Thomas b. 1^{er} avril 1611
P. Thomas **Vaux**, clerc
M. Marye, fi. Jehan **Creste**

enfant

Madeleine, 20 juin 1605
P. Nicolas **Huet**
M. Marthe **Doucet**
M. Michelle **Journal**

6. Marie b. 10 septembre 1612
(Deviens Michèle, épouse de Marin Durand
dans la déclaration de 1630)
P. Claude **Giguère**
M. M. Geffoine fe Z. **Pinguet**

7. Robert b. 9 mars 1616
P. Robert **Crennes**
M. Madeleine, fi. Michel
Bouchiny et Jeanne **Paigne**
cf. Juillet 1600

8. Marie b. 17 mars 1619
(Probablement ancêtre de tous nos **Casavan**)
P. Marin **Noury**
M. Madeleine **Giguère**

9. Françoise b. 3 juillet 1620
P. Françoisfils **Damase**
M. Antoinette, fi. Michel **Bouchiny**

10. Madeleine b. 25 janvier 1622
P. Anthoyne **Lousche**
M. Marie, fe Nicolas **Boucher**

2. Un baptême chez les Giguère des Boullais

Dans la commune de Tourouvre, à deux ou trois kilomètres à l'est du bourg, se trouve un hameau nommé les Boullais. Parmi une dizaine de familles on relève la présence de deux voisins également nommés **Giguère** et prénommés Jehan. C'étaient deux frères que le registre paroissial et les actes du notaire distinguent toujours de la façon suivante : *l'aîné* et *le jeune*. Ce curieux doublet a d'abord intrigué

Archange **Godbout**, mais une coutume locale de l'époque pourrait l'expliquer. À la fin du 16^e siècle et au début du 17^e, les garçons avaient deux parrains et les filles, doubles marraines dont le premier ou la première pouvait imposer son propre prénom au baptisé en échange des obligations contractées en son nom lors de son baptême. Se pourrait-il que l'aîné des **Giguère** ait été le parrain du plus jeune? Il aurait alors été le premier parrain et aurait dû être son aîné d'au moins 14 ans, selon les exigences du Droit canon. Ce fait est impossible à confirmer, vu l'absence de registre paroissial. La suite des événements ne nous aide pas davantage, puisque Jehan **Giguère** le jeune s'est marié huit ans après son aîné et qu'il décéda huit ans plus tôt que lui.

Jehan **Giguère** le jeune se maria en l'église Saint-Aubin de Tourouvre, en la fête de sainte Anne, le 26 juillet 1599. Les deux frères homonymes ont épousé deux sœurs, Marie et Michèle, filles de Jehan **Journal** et de Denise **Bouchiny**. En conséquence, les enfants étaient biologiquement des quasi-frères et sœurs, autrement dit frérots. Cette double parenté engendre des liens très forts et très étroits entre eux, peut-être pour compenser d'autre part une parentèle ainsi plus réduite. Or, dans le cas de ces frères homonymes, ils étaient au surplus voisins et collaborateurs de tous les instants un peu par la force des choses.

Le 9 mars 1616, Jehan **Giguère** le jeune alla porter tout fièrement son septième enfant au baptême. Coutume oblige. Robert **Crenne**, le parrain, imposa son prénom au petit baptisé. Huit ans plus tôt, en Nouvelle-France, Samuel de Champlain a fondé Québec. Là, l'hiver était beaucoup plus rigoureux qu'à Tourouvre, où il portait déjà les premiers stigmates du printemps. Pour éviter toute surprise au curé, une ou deux semaines plus tôt, un membre de la famille **Giguère** a profité de son passage au bourg pour avertir le prêtre de cette prochaine naissance au hameau des Boullais. Madeleine **Bouchiny**, fille de Michel, une voisine, bien plus une probable parente des **Giguère** par leurs épouses dont la mère était une **Bouchiny**, a été choisie comme marraine. C'est en latin que l'acte de baptême est rédigé mentionnant l'enfant, ses père et mère, ses parrain et marraine. Aucun témoin n'a été invité à signer au registre. Ce n'est pas la coutume. Probable parent, avons-nous dit? Pourtant, six ans plus tard, Madeleine **Bouchiny** épousera Claude **Giguère**, fils de Jehan l'aîné et donc cousin de Robert, le nouveau baptisé. Y-a-t-il eu dispense de l'évêque? Une chose est certaine : il n'y a même pas eu tentative de dérogation, non pas que l'interdise un si petit univers, mais parce que les Percherons étaient très croyants et pratiquants. Robert **Giguère**, le nouveau Boullaisien, avait été précédé dans la vie par deux sœurs et quatre frères, âgés de 15 ans et 9 mois à 3 ans et 6 mois. En 1600, Marie avait été baptisée, et deux ans plus tard Loys, puis en 1604, Nicollas et en 1608, Jehan, suivi de Thomas en 1611. Une deuxième Marie était née en 1612. Un troisième Marie viendra après Robert, en 1619. La famille comptera ses dix enfants avec la naissance de Françoise en 1620 et de Madeleine en 1622.

Aux Boullais, comme en tout hameau du Perche et de France, on est cultivateur et rien d'autre, sinon un petit métier d'appoint : cordonnier, forgeron, sabotier. Chez Jehan **Giguère** l'aîné, on est tissier en drap. Il y avait là les **Creste**, les **Roussin**, les **Bouchiny**, les **Patard** et quelques autres familles.

Autour d'une cour centrale prenaient place huit à dix maisons disposées en carré. Comme on le voit, la structure du hameau était loin de ressembler à nos anciens villages échelonnés en longueur suivant les cours d'eau, de même que dans les rangs. Aux Boullais, on pouvait probablement rencontrer des **Pinguet**, des **Crenne**, des **Louches**, toutes familles qui ont eu des représentants aux baptêmes chez les deux familles **Giguère**, car il faut bien penser que les distances et l'absence de moyens de transport suffisent à expliquer ces répétitions. De là découle que les deux frères homonymes, tant Jehan **Giguère** l'aîné que Jehan **Giguère** le jeune demeuraient bel et bien au hameau des Boullais et non en celui de la Charbonnerie, plus vers l'ouest, au-delà du bourg, où depuis belle lurette on nous fait visiter la Giguerie (**Giguèrerie**). Au dire de M. **Montagne** à ce propos, cette Giguerie proviendrait d'une carte de 1815, alors que les Boullais sont nettement mentionnés comme lieu de naissance de notre ancêtre Robert **Giguère** à une quinzaine de reprises, si on y ajoute les notes du notaire dans ses actes, contre aucune autre preuve en faveur de cette Giguerie.

On peut raisonnablement croire que l'agriculture et l'élevage garantissaient d'abord la subsistance familiale aux Boullais comme en tout autre hameau du Perche. Ensuite de quoi le surplus de chaque autre ferme pouvait assurer l'autosuffisance de tout le hameau. On dit que ces villages ou lieux-dits connaissaient une cohésion sociale et un esprit d'entraide, considérés un peu comme les ancêtres de nos coopératives de production. La vie y était d'autant plus agréable et facile que chaque habitant éprouvait un vif sentiment d'appartenance à ce milieu vécu. Les traces qu'on rencontre dans les documents d'époque constituent la preuve irréfutable que les Giguère et leurs familles habitaient bien aux Boullais et nulle part ailleurs.

À cause de son métier de tissier de drap, on pouvait voir derrière la maison de Jehan Giguère l'aîné un coin du jardin réservé à la culture du chanvre ou du lin. Cela n'exclut certes pas la culture de légumes divers pour consommation domestique.

Les maisons, comme elles subsistent encore de nos jours aux Boullais, à part une seule d'entre elles, sont incontestablement de style percheron quant à leurs matériaux, leur forme et autres caractéristiques. En tout elles répondent aux données des meilleures études sur le sujet. Elles conservent d'ailleurs leur très belle apparence, même dans le cas où les estivants parisiens les restaurent pour en faire leur résidence secondaire. À un seul étage, parfois l'habitation est aboutée à l'étable, avec toit légèrement incliné, murs de brique encadrés d'une structure de béton ou de mortier. Il nous semble plus que probable que l'entraide et la coopération ont commencé au moment de la construction de ces maisons. À l'arrivée d'un nouveau venu, tous les hommes s'organisent en corvée *en bi* pour assurer le plus rapidement possible un logis à leur futur co-villageois. Cette pratique ne serait-elle pas venue de là en Nouvelle-France? Puis, l'échange de services s'est poursuivi dans les travaux de ferme, le prêt des bœufs de labour ou de transport, en l'absence de chevaux dans cette région. Tout naturel ensuite de continuer avec le troc des fruits et légumes, le lait et le beurre, le pain et les œufs, la farine et tout le reste. Autrement, on eût dû aller au bourg se procurer les premières nécessités de la vie. Toute la vie au hameau se passait entre voisins ou entre parents. On n'allait au bourg que par affaire : église, mairie, notaire, marchands ou marché communal hebdomadaire. Et alors on en profite pour passer à la buvette prendre des nouvelles et communiquer les siennes, surtout si elles n'ont pas été proclamées le dimanche après la messe sur le perron de l'église. On retrouvera toutes ces coutumes chez nous à quelques variantes près. Elle n'ont probablement pas été inventées chez nous, mais apportées par les migrants.

Les Hamelin qui habitent l'unique maison plus récente aux Boullais, et dont le style n'est pas plus percheron que la maison de la Giguerie, nous ont affirmé que 30 ou 40 ans plus tôt, ils ont vu démolir deux maisons anciennes de leur voisinage qui menaçaient ruine. On verra plus loin que ce sont probablement les maisons des Giguère, comme par hasard. La maison Hamelin, comme elle apparaît sur une photo, est carrée et porte sur deux étages, en plus d'avoir des murs enduits de stuc. Toutes choses qui la distinguent des autres de style nettement percheron.

Vous semble-t-il trop osé de faire ce développement, sans autre secours que la logique pratique et ses ingénieuses inventions? C'est dans un tel milieu que nous imaginons voir vivre Robert Giguère, ses frères et sœurs, du moins jusqu'à la mort de leurs parents en 1630.

3. L'héritage de Jehan Giguère le jeune (1630)

Au décès de son père en 1630, Robert Giguère, notre ancêtre, venait d'atteindre ses 14 ans. Robert, le plus jeune des garçons, était devenu l'avant-dernier des survivants de sa famille, suivi de la seule troisième Marie. Des dix enfants, trois n'apparaissent pas au partage de l'héritage. C'étaient Thomas, Françoise et Madeleine qui de toute évidence n'allaient pas participer à la prochaine répartition des biens de Jehan Giguère le jeune.

Le 28 juillet 1630, le notaire Jehan Choiseau recevait, en après-midi, en sa maison du bourg de Tourouvre, les frères Loys et Nicollas Giguère, tuteurs désignés du groupe familial. Ils venaient faire, entre les mains du notaire, une déclaration d'héritage à l'adresse du sieur Jehan de la Voye, seigneur de Boushibout et des Broudières. La Coutume de Paris, comme celle du Perche, les obligeait à faire telle déclaration à l'intérieur des trois mois consécutifs au décès dudit défunt. Voilà donc une donnée qui nous permet de situer cette disparition paternelle entre la fin d'avril et la fin de juillet 1630, à défaut de la retrouver au registre de la paroisse.

L'énumération des héritiers, telle qu'elle se présente à nous, suggère les commentaires suivants. On y relève trois groupes tous présidés par un garçon. Le premier de ces groupes est formé de deux garçons, précisément Loys (27 ou 28 ans) et Nicollas (26½) qui sont désignés comme tuteurs de la famille. Ils ne sont pourtant pas les aînés parmi les enfants, mais ils sont majeurs et garçons. En deuxième vient Marguerite (30 ans), aînée de la famille qui prend rang derrière Robert (14½) de quinze ans son puîné. Enfin, en troisième lieu, on trouve d'abord Jehan (21½), suivi de Michelle (19), la deuxième des Marie que l'on retrouvera bientôt, comme épouse de Marin Durand. Pour terminer ce groupe, la dernière des Marie (11), que l'on peut raisonnablement supposer être la future ancêtre féminine de tous les Casavan de chez nous, quand on la retrouve à la paroisse Saint-Joseph, au diocèse d'Auch, au baptême de son fils. Au bas du document on lit la signature de Loys et Nicollas, comme preuve pour nous qu'ils savaient lire et écrire.

Le vieux droit français faisait de la femme une éternelle mineure, irrémédiablement privée de personnalité légale. Au registre de la paroisse, comme aux documents du notaire, la femme est rattachée soit à son père, soit à son époux. Célibataire, sans père ni époux, elle est mentionnée sans aucune référence. C'est pourquoi, on vient de le voir, Marguerite ne pouvait agir comme tutrice de ses frères et sœurs, même si elle était par la naissance l'aînée de la famille. Avec Loys et Nicollas, elle formait tout le groupe des enfants majeurs. Quatre autres étaient mineurs, mais tous étaient héritiers légitimes à l'héritage de Jehan Giguère, et de Michèle Journal sa femme, leurs père et mère, note le notaire.

Nous nous demandons si la coutume s'appliquait dans le cas de Michèle Journal, la veuve de Jehan Giguère le jeune, et mère desdits héritiers. Car aucun document ne la mentionne comme défunte et, d'autre part, elle n'apparaît pas au partage de l'héritage. Dans le premier cas, ce peut être dû à une erreur de transcription du document; dans l'autre cas, n'était-elle pas mariée selon la coutume, donc en communauté de biens? Elle n'était pas héritière, mais légalement elle avait droit à la moitié des biens acquis durant son union matrimoniale. Ou encore, elle était protégée par la même coutume, qui déclarait que *les héritiers étaient tenus de lui fournir son deuil*. En noir sur blanc cela signifiait que ses enfants étaient légalement obligés envers leur mère de pourvoir à son bien-être et de lui procurer sa subsistance toute sa vie durant. Pour avoir une idée du détail de ces conditions, on n'a qu'à consulter le document notarié par lequel, en 1704, Robert Giguère, 88 ans, et Aymée Miville, 69 ans, son épouse, ont précisé ce qu'ils attendaient de leur fils Joseph à qui ils venaient de se donner. Un document de très grande sagesse. Mais pour revenir à la déclaration du 28 juillet 1630, on remarque que le notaire a écrit : *tous enfants et héritiers de deffunct Jehan Giguère, le jeune, et de Michèle Journal, sa femme, leurs père et mère*. Il lui aurait suffi d'ajouter un *s* au mot *deffunct*, pour dirimer le doute.

La déclaration du 28 juillet 1630, qu'il ne faut pas confondre avec un testament, ni avec un inventaire après décès, ni même avec un recensement ou acte de foi et hommage, ne faisait mention que des biens immobiliers, autrement dit des seuls biens taxables ou soumis à la rente seigneuriale. Un testament, du moins au temps de Robert Giguère, c'était un acte personnel, exclusivement réservé aux intérêts spirituels du testateur. Il y faisait sa déclaration de foi, disait son respect pour son Dieu et sa soumission à sa divine volonté, précisait le lieu et autres conditions des propre sépulture, indiquait le nombre de messes à faire célébrer après sa mort. Pierre Boucher, un autre Percheron, né à Mortagne, nous en a laissé un très fameux exemple, dont voici le tout premier paragraphe :

Au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit : Je donne mon âme à Dieu, mon corps à la terre. Je veux mourir dans la foi et religion catholique, apostolique et romaine. Je laisse le peu de bien que j'ai à mes pauvres enfants auxquels je recommande : 1- de prier Dieu pour le repos de mon âme; 2- d'avoir soin de payer ce qui se trouvera être dû lorsque je mourrai; 3- d'aimer et honorer leur bonne mère, de ne la chagriner en rien; la supporter et défendre contre tous ceux qui voudraient lui faire de la peine, etc.

Contrairement au testament, du moins à l'époque de Robert Giguère, l'héritage était l'affaire des héritiers qui devaient, selon les prescriptions de la coutume, se le partager en parts égales et en toute bonne volonté. Nous ne savons pas, cependant, si ce partage devait également être ratifié par-devant notaire.

L'inventaire après décès différait lui aussi de la déclaration. Ordinairement réalisé à la manière d'un encan, à la demande du conjoint survivant ou des héritiers. On choisissait pour le faire un étranger à la famille qui énumérait un à un et évaluait chacun des articles : biens mobiliers aussi bien qu'immobiliers, meubles et vêtements, maisons et dépendances, articles grands et petits, animaux et documents notariés d'importance.

L'acte de foi et hommage était une sorte de recensement et couvrait toute une paroisse, toute une région, mentionnant les fermes à la suite les unes des autres, nommant chacun des habitants avec son âge, domestiques inclus, superficie défrichée, animaux et armes à feu. La déclaration ne faisait que rattacher à un même propriétaire des terres souvent dispersées.

Dans notre esprit, toutes ces mises au point sont là pour faciliter la lecture de la déclaration d'héritage de Jehan Giguère le jeune. Il resterait à ajouter que ce n'est pas avant la Révolution française que fut systématisé l'ensemble des mesures dites depuis métrométriques, en regroupant et en rationalisant toutes les démarches antérieures. La *Grande Encyclopédie* de l'éditeur Lamirault (Paris, s.d.) nous met en garde contre les deux principales complications attribuables à l'incohérence des différentes unités de mesure qui avaient prévalu jusque-là et qu'on retrouve évidemment dans la déclaration de 1630.

Les anciennes mesures françaises, avant 1791, présentaient deux inconvénients : 1° les unités portant le même nom variaient d'une province à l'autre; 2° les subdivisions des différentes mesures n'étant pas décimales, il en résultait de grandes complications dans les calculs.

On peut comparer l'ancien système à l'anglais, tant pour la monnaie, avant la décimalisation, que pour les autres mesures. À cela nous ajouterons d'autres carences également préjudiciables que nous avons relevées durant notre recherche. Ce sont l'absence de mesures de superficie, la forme des terres ou surface (carrées ou rectangulaires), manque d'orientation des lots par rapport à des points fixes et stables, plutôt que par simple référence à des voisins, peut-être connus des contemporains et des villageois, mais échappant à notre connaissance comme à celle des Français d'aujourd'hui. Cependant, le notaire Choiseau notait que toutes les terres mentionnées étaient *situées et sises audit village des Boullais ou les environs en ladite paroisse de Tourouvre*. Et à ce titre, le ou les propriétaires étaient *redevables d'une rente seigneuriale de 3 livres, 2 sols et 6 deniers tournois, envers le seigneur des Broudières*.

Enfin, revenons à la déclaration pour faire bien succinctement l'énumération des terres qui y sont mentionnées.

- 1- une ferme de maison, deux creux et une fosse à fumier
- 2- petit lot de terre en jardin
- 3- ½ boisseau de terre, deux fermes de maison
- 4- 1½ boisseau de terre

- 5- 2 boisseaux de terre
- 6- 1 boisseau de terre
- 7- ici manquent deux lignes (document resté plié lors de la photocopie)
- 8- 20 perches de terre.

Avant d'étudier quelques-uns de ces lots, signalons quelques autres transactions qui ont suivi la déclaration et même le partage et qui ont pu modifier ledit partage. Le 11 avril 1631 mettait en scène Jehan Giguère l'aîné, ses neveux Loys et Nicollas, qui vendaient conjointement à Jehan Gagnon de la Ventrouze une terre vraisemblablement héritée du défunt Roger, peut-être un parent de la famille, et cela pour la somme de 24 livres, à partager par moitié entre les deux souches familiales, soit 12 livres chacune. Puis, le 13 juillet 1631, Michelle Giguère (19 ans et 11 mois) épouse Marin Durand par qui elle se déclarait satisfaite des meubles reçus en héritage pour la somme de 80 livres. Nous interprétons d'abord que le partage est complété à cette date et que les 80 livres doivent être l'équivalent de la part de chacun des sept héritiers, soit en biens meubles, soit en immeubles, soit même en argent. Il va sans dire que Marin Durand s'engageait à obtenir ensuite l'accord de Michelle, sa femme. Ainsi le voulait la coutume.

La troisième visite chez le notaire, en date du 5 septembre 1632, n'est certes pas moins importante que les deux précédentes. Il ressort même qu'elle a pris place après toutes les opérations du partage de l'héritage, vu que quatorze mois plus tôt, Michelle Giguère s'est dite satisfaite de sa part d'héritage (80 livres). Cette fois, Jehan, troisième fils du défunt Jehan Giguère, à huit mois de sa majorité (24 ans et 4 mois), se présente accompagné de ses frères Loys et Nicollas, ses deux tuteurs, pour conclure l'achat d'une terre labourable de 5½ boisseaux, située à la Gaultrie. Le vendeur, chirurgien au bourg de Tourouvre, est M^e François Méry. Les voisins de ladite terre sont d'un côté le cousin Claude Giguère et Mathurin Allard, d'autre côté, la terre de la Charité, d'un bout de chemin chartrain et d'autre bout, le sentier qui va des Touches à Croix chemin. Le prix de l'achat est de 60 livres tournois et les frais de notaire, à partager entre les contractants, s'élèvent à 6½ pistoles en or et 4 écus tournois. Les acquéreurs ajoutent *60 sols pour le vin du présent marché*. Finalement, tout le monde signe, y inclus les témoins Macé Guiot et Jehan Collin. Seul Jehan Giguère, qui pourrait avoir consacré les 3/4 de sa part d'héritage à cet achat, avoue ne savoir signer.

Essai d'interprétation

Pour faciliter notre étude des terres énumérées dans la déclaration de 1630 ou même dans celle de 1639 qui va suivre, nous avons d'abord essayé de nous familiariser avec le système de références utilisé par les notaires de l'époque.

- 1- Premièrement, la localisation de la terre est parfois indiquée par le nom du hameau, lieu-dit ou village : ex., les Boullais, les Touches, la Garenne qu'il suffit de repérer sur les cartes anciennes. Ailleurs, c'est la référence aux voisins qui localise une terre. On verra plus loin.
- 2- Ensuite, on donne la nature de la propriété, comme *une ferme de maison, une terre labourable, une terre de jardin*.
- 3- On fournit la dimension par une expression assez vague ou approximative pour nos esprits modernes, mais qui ressemble aux mesures de nos grands-mères : *une noisette de beurre, un soupçon de sel*, etc.
- 4- Le voisinage qui sert à circonscrire une terre est exprimé par les quatre faces, soit *d'un côté et de l'autre côté*, soit par *un bout et l'autre bout*. Et dans chacun de ces cas, on ajoute le nom du ou des voisins.

- 5- À notre avis, nous croyons pouvoir remédier aux insuffisances signalées plus haut : superficie, forme, orientation. Nous illustrerons notre démonstration en retenant l'exemple de la terre achetée par Jehan Giguère fils, en 1632.

C'est à savoir une pièce de terre labourable contenant cinq boisseaux et demi à l'ancienne et petite mesure assize au lieu de Gautrie en ladite paroisse de Tourouvre joignant d'un côté à Claude Giguère et à Mathurin Allard d'autre côté à la terre de la Charité de Tourouvre, d'un bout au chemin chartrain, d'autre bout à la sente tendant des Touches au Croix chemin, tenue à rente de la seigneurie des Broudières en la moyenne métairie des Boullais ...

- 1- Localisation : la Gaultrie ne se trouve pas sur nos cartes.
- 2- Nature : terre labourable.
- 3- Cinq boisseaux et demi : en 1989, nous avons tenté une interprétation qui a été publiée dans notre bulletin de liaison *La Giguèrerie*. En voici le résumé. Un boisseau ou une boisselée était l'équivalent en étendue d'un champ ensemencé avec un boisseau de blé, nous dit la vieille *Encyclopédie Larousse*, qui ajoute que ladite mesure variait selon les régions entre 7 et 15 ares. En système métrique, un are, centième partie d'un hectare, donnait une surface de 100m². Si nous choisissons pour le boisseau le chiffre moyen de 11 ares, simplement pour nous donner un ordre de grandeur, une mesure plus concrète, en système anglais le boisseau nous apporte un carré de 11 840 pi² qu'on n'a qu'à multiplier par 5½ pour établir la dimension de la terre acquise par Jehan Giguère fils, en 1632.
- 4- Le voisinage fourni par les voisins, selon les expressions *un bout, l'autre bout; un côté, l'autre côté*. Un examen attentif de nombreuses descriptions du genre nous permet de recourir à la réflexion suivante. Un *bout* est moins long qu'un *côté*, ce qui nous autorise à déduire que la terre est rectangulaire et non carrée. De plus, de nombreuses descriptions indiquent toutes qu'un des bouts voisine avec un chemin, un sentier, ce qui signifie que la terre est perpendiculaire et non parallèle au chemin, comme ce fut le cas plus tard chez nous, le long du Saint-Laurent. Ce qui nous fournit un voisinage certain, stable et immuable que l'on peut repérer sur les cartes. Quant aux autres voisinages, pour les établir avec plus de certitude, nous devrions posséder un cadastre préparé par un Tourouvrain, un Percheron ou même un autre Français, certainement plus près que nous de ces lieux et pratiques, proche aussi des diverses sources de consultation : cartes anciennes, papiers terriers des seigneuries, lieux-dits. Quel service ce serait pour toutes les familles québécoises issues du Perche! Quel stimulant pour des recherches plus approfondies!

Quelques considérations, issues de tout ce qui précède, méritent que nous prenions un temps d'arrêt. Si certaines sont des hypothèses plus que probables, toutes partent de documents certains. À toutes les grandes étapes chronologiques des événements exposés jusqu'ici, nous avons cru utile d'établir l'âge de chacun des participants pour tirer de là quelques constatations plus personnalisées. Cette fois, nous y ajouterons les nouveaux venus sur la scène dans les récits qui suivent. Il s'agit d'abord du cousin Claude Giguère et de sa demi-sœur Madeleine. Claude est né le 26 avril 1595 du premier mariage de son père et Madeleine, née le 26 juillet 1605, est issue du second mariage. Claude a épousé Madeleine Bouchiny que nous avons précédemment rencontrée comme marraine de notre ancêtre Robert, tandis que sa sœur est devenue madame Jehan Roussin, qui elle aussi va laisser descendance chez nous, sous le nom de Roussin, ou allié à celui des Tremblay. Les deux sont donc enfants de Jehan Giguère l'aîné et leur frère aîné Simon (23 novembre 1593) est décédé. Michel Bouchiny, qui est le père de Madeleine, a eu une autre de ses filles, Antoinette, comme marraine de Françoise, la sœur de Robert. Claude a eu comme second parrain son oncle Jehan Giguère, le jeune, et sa demi-sœur Madeleine eut comme seconde marraine Michèle Journal, épouse de Jehan le jeune.

Les parents, comme on le sait, étaient deux frères homonymes, deux Jehan Giguère que l'on distinguait par les surnoms de *l'aîné* et *le jeune*. Supposons qu'ils se soient mariés au moment de leur majorité, soit à 25 ans. Jehan Giguère le jeune serait décédé en 1630 à l'âge de 56 ans, alors que son aîné serait mort en 1639 à 72 ans, et qu'il avait 63 ans au décès du jeune. Supposer la majorité à leur mariage correspond en tous points aux évaluations établies par Hubert Charbonneau dans sa thèse de doctorat en démographie, publiée en 1970 sous le titre de *Tourouvre au Perche aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Ses statistiques reposant sur un siècle de registres paroissiaux donnent l'âge moyen des garçons au mariage entre 25 et 29 ans. Alors que pour les filles, cet âge prenait place entre 20 et 25 ans. Jehan Giguère, l'aîné, serait devenu veuf entre 1602 et 1604, si l'on considère son mariage avec sa seconde épouse, Madeleine Viette. Il ne faut pas oublier ces gens qui seront les ancêtres des Roussin de chez nous.

Jehan Giguère le jeune a épousé Michèle Journal, sœur de la première épouse de son aîné. Les deux sœurs étaient probablement plus jeunes que leurs maris, comme on verra plus tard en Nouvelle-France, où les garçons se marient près de la trentaine et les filles, plus près de la vingtaine, ou même en bas de cet âge. Nous ignorons la date du décès de ces épouses et donc également leur âge pour une double raison.

D'abord, à cette époque, les funérailles n'étaient pas inscrites au registre de la paroisse, et la coutume évoquée plus haut empêchait les femmes d'apparaître dans les documents notariés. Charbonneau établit d'autres statistiques que l'on trouvera à la page 41 de son volume, pour la signature des garçons à leur mariage, et celle des femmes, leur état de fortune (p. 77) selon leur métier, leur degré d'instruction (p. 77) et l'âge au remariage (p. 77) et au décès (p. 181).

Les enfants Giguère

	naissance	parrain ou marraine	1630	1639
de Jehan Giguère l'aîné		15 décembre 1600 (?)	63	72
Simon	23 novembre 1593	(?)	37	46+
Claude	26 avril 1595	10 septembre 1612	35	44
Madeleine	20 juin 1605	17 mars 1619	25	24
de Jehan Giguère le jeune		26 avril 1595 (?)	56+	64+
Marie (Marguerite)	15 décembre 1600	5 avril 1635	30	39
Loys	(?) 1602	13 février 1625 (?)	28	37
Nicollas	6 janvier 1604	14 décembre 1631	26	35
Jehan	5 mai 1608	11 mars 1642	22	31
Thomas	1 ^{er} avril 1611		19+	28+
Marie (Michèle)	10 septembre 1612		18	27
Robert	9 mars 1616		14	23
Marie	17 mars 1619		11	20
Françoise	3 juillet 1620		10+	19+
Madeleine	25 janvier 1622		8+	17+

(?) = âge approximatif
+ = décédé

1630 = décès de Jehan le jeune
1639 = décès de Jehan l'aîné

4. Héritage de Jehan Giguère l'ainé (1639)

Pour ajouter à notre information et donc à la sécurité de nos évaluations, nous disposons de deux autres documents. La déclaration d'héritage de Jehan Giguère l'ainé fut faite le 10 octobre 1639 et le partage des biens, le 20 octobre suivant. Les deux actes ont été déposés au greffe du *notaire de Tourouvre* et sont en tous points correspondants l'un à l'autre. On le verra par les références que nous ajoutons au tableau. Comparaison faite, les biens de Jehan le jeune comportaient 8 articles et ceux de l'ainé, 12. Au premier partage, dont nous n'avons pas le document, les héritiers étaient au nombre de sept, tandis que dans le second cas, on ne trouve que le cousin Claude (devenu l'époux de Madeleine Bouchiny, marraine de notre ancêtre) et la cousine Madeleine, demi-sœur de Claude, issue du second mariage de son père avec Madeleine Viette. À ce moment-là, elle est l'épouse de Jehan Roussin qui, après le décès de Madeleine, partira avec ses enfants pour la Nouvelle-France, où il alliera sa descendance à celle de Pierre Tremblay. Il est bien évident que la part d'héritage des enfants de Jehan le jeune a été moindre que celle des héritiers de Jehan l'ainé. Le partage des biens de celui-ci fut d'abord le choix de Claude, le reste donné tel quel à Madeleine, ou plutôt à son mari, Jehan Roussin, avec sa prochaine approbation. Nous donnons l'énumération des biens hérités de Jehan Giguère l'ainé, tant dans la déclaration que dans le partage.

Partage	Déclaration
La part de Claude Giguère	
1° une terre de 2 boisseaux en la vallée de Garenne	5°
2° un boisseau aux Grouas	2°
3° ¼ et demi aux Boullais	7°
4° 1 boisseau à Mézières	13°
5° ½ de 4 boisseaux à la pièce d'eau (?)	1° en partie
6° 1 lothereau en pré vers l'étang de la Fonte	12° en partie
7° rente : 6 sols et 9 deniers – double cens à la seigneurie de Tourouvre	10°
La part de Madeleine, épouse de Jehan Roussin	
1° 2 boisseaux labourables aux Grouas	8°
2° 20 perches labourables aux Boullais	3°
3° 20 perches labourables aux Boullais	6°
4° ½ boisseau aux Orgeries	11°
5° ¼ labourable aux Boullais	4°
6° ¼ à Festout	9°
7° ½ boisseau à la pièce d'eau (?)	1° en partie
8° 1 lothereau à la Fonte	12° en partie
9° rente : moitié de 5 sols et double cens Seigneurie de Tourouvre rente : 3 deniers à moyenne métairie des Boullais 2 sols à basse métairie	

Avec ou sans les interprétations des mesures, on pourra simplement noter les dimensions des terres dans chacun des deux héritages et donc leur valeur respective. Les terres de Jehan Giguère le jeune étaient toutes confinées aux Boullais, tandis que celles de Claude et de Madeleine étaient largement éparpillées dans la commune de Tourouvre. Dans aucun des deux documents ou déclarations le notaire ne fait mention de l'épouse du défunt, c'est-à-dire de la mère des héritiers. Et dans le partage entre le frère et la sœur, aucune parcelle des terres n'est attribuée à la mère, pourtant elle aussi mariée, selon la Coutume, en communauté de biens. Les parts égales entre ces derniers héritiers sont rigoureusement observables. Aux deux documents de la succession de Jehan l'ainé, on rencontre le cousin Jehan qui, en 1632, achetait une terre de 5½ boisseaux, désigné comme voisin de deux des terres de Madeleine, soit le numéro 1 et le numéro 2. Voisinage peut-être utile pour nous. Dans le premier cas, c'est aux Grouas; dans le second, aux Boullais.

(à suivre)

* * * * *

QUELQUES ST-HILAIRE DE SAINT-ROCH DE QUÉBEC AU XIX^E SIÈCLE

par Guy St-Hilaire

Problèmes de filiation

Quand, il y a une quinzaine d'années, j'ai commencé à faire la reconstitution des familles St-Hilaire du Québec, j'ai d'abord été intrigué par deux mentions figurant au répertoire des mariages de Saint-Roch de Québec (1829-1900), publié par Benoît Pontbriand. Il s'agit du foyer d'origine des deux conjoints St-Hilaire suivants :

Marthe St-Hilaire, fille de Louis et Marie St-Hilaire,
épouse Clément Paré à Saint-Roch le 2 février 1847.

Jean-Baptiste St-Hilaire, fils de Pierre et Marie St-Hilaire,
épouse Marie Jean à Saint-Roch le 7 février 1853.

Je ne parvenais pas à identifier les couples Pierre et Marie St-Hilaire, et Louis et Marie St-Hilaire, dont les conjoints étaient issus, et à établir la lignée ascendante de ces derniers.

Par la suite, une autre mention du même répertoire relative à l'origine d'un conjoint m'a encore intrigué. La suivante :

Michel St-Hilaire, majeur, épouse Victoire Ménard à Saint-Roch le
21 février 1843, puis, devenu veuf, il épouse Antoinette Coulombe à
Saint-Roch le 15 février 1848.

Consultant l'original du contrat de mariage de Michel Guérin dit St-Hilaire et de Victoire Ménard (greffe Germain Guay, 21 février 1843), que je découvrais un peu plus tard, je remarquai que le notaire a d'abord inscrit, puis raturé avant la signature du contrat, les mots suivants :

*fils légitime et majeur de feu sieur Pierre Guérin dit St-Hilaire et de
dame Marie Cloutier*

Malgré divers échafaudages, je n'arrivais pas davantage à identifier les Pierre Guérin dit St-Hilaire et Marie Cloutier qui semblaient être les parents de Michel, mariés ou non.

Aux quelques personnes intéressées aux familles St-Hilaire et faisant appel à mon expertise pour solutionner le problème de la filiation de Marthe, Michel, et Jean-Baptiste St-Hilaire, j'ai dû pendant des années répondre que je n'étais pas en mesure de les éclairer.

Indices de filiation commune

C'est à l'automne de 1986, au moment où j'étais à relever systématiquement jusqu'en 1875 tous les Guérin et St-Hilaire des registres de catholicité de Charlevoix et de la ville de Québec, que la lumière commença à se faire. Lors de ce relevé j'ai constaté ceci :

1848, 7 décembre, à Saint-Roch de Québec, baptême de Marie-Joséphine, fille de Michel St-Hilaire et de Antoinette Coulombe, ayant pour parrain et marraine Clément Paré et Marthe St-Hilaire.

1862, 1^{er} octobre, à Saint-Roch de Québec, sépulture de Louise St-Hilaire, 34 ans, veuve de Nazaire Théberge.

1866, 9 août, à Saint-Jean-Baptiste de Québec, sépulture de Jean-Baptiste St-Hilaire, 35 ans, veuf de Marie Jacques, veuve de Pierre Gosselin.

Le baptême de 1848 m'a fait soupçonner une certaine parenté entre Michel et Marthe St-Hilaire. Par ailleurs, après quelques hésitations et quelques vérifications, il m'a paru presque certain que le Jean-Baptiste St-Hilaire décédé en 1866 était le même que celui marié en 1853. La Louise St-Hilaire décédée en 1862 me causait plus de problèmes. Je n'arrivais pas à trouver son mariage où je pourrais puiser sa filiation.

Après avoir fait en vain le tour des répertoires et index de mariages de la région de Québec, il me vint à l'idée de les reprendre et de chercher au nom Théberge. Dans le répertoire de Saint-Roch, je vis le mariage en 1877 d'une fille de Joseph Théberge et de Louise St-Hilaire, puis celui, célébré le 11 août 1846, de Joseph Théberge avec Louise Cloutier, fille de Joseph Cloutier et de Marie St-Hilaire. Joseph Cloutier et Marie St-Hilaire s'étant mariés à Saint-Roch le 26 novembre 1834, la Louise, ayant 34 ans à son décès en 1862, était donc, si c'était la même, née avant leur mariage et portait plus volontiers le patronyme St-Hilaire que celui Cloutier, inscrit par le prêtre à son acte de mariage.

En jonglant avec ces informations, je me suis mis à penser que la Marie St-Hilaire ayant eu Louise avant son mariage, était peut-être aussi celle qui était nommée mère de Jean-Baptiste et de Marthe à leur mariage et la Marie Cloutier que le notaire avait raturée du contrat de mariage de Michel. Il paraissait y avoir quelque chose de suspect avec l'utilisation du nom Cloutier, d'autant plus que, si au contrat de mariage de Michel on avait inscrit St-Hilaire plutôt que Cloutier, il aurait eu la même filiation que Jean-Baptiste. De plus, le fait que les quatre couples de parents n'avaient qu'un seul enfant à marier était aussi étrange. Il me parut donc que Jean-Baptiste, Marthe, Michel et Louise St-Hilaire pouvaient être tous des frères et sœurs utérins nés avant le mariage de leur mère Marie avec Joseph Cloutier. J'entrepris donc une série de recherches pour vérifier le bien-fondé de cette hypothèse.

Vérification de l'hypothèse de filiation commune

À cette fin, je relus avec attention aux registres les actes de mariage de chacun d'eux, je recherchai leurs actes de décès et les actes de baptême et de mariage de leurs éventuels enfants, je fis des recherches sur leurs conjoints, et je parcourus les recensements de 1831, 1842, 1851, 1861, 1871 et 1881 de Charlevoix et de la ville de Québec.

Au sujet de Michel St-Hilaire, les recherches m'apprirent que Joseph Cloutier, époux de Marie St-Hilaire, était témoin à son second mariage en 1848, que lui et sa seconde épouse Antoinette Coulombe furent parrain et marraine d'un fils de Clément Paré et Marthe St-Hilaire en 1848, que sa seconde épouse dont je n'ai pu retrouver l'acte de sépulture était déjà décédée à l'inhumation de son unique enfant Joséphine en juin 1850, qu'il a été parrain d'un autre enfant de Clément Paré et Marthe St-Hilaire en avril 1854 et d'un enfant de Joseph Théberge et Louise St-Hilaire en août 1854, que selon le recensement de 1851 de Saint-Roch de Québec il est un veuf de 30 ans originaire de Baie-Saint-Paul et tient un foyer où cohabitent Joseph Cloutier de 68 ans et Marie St-Hilaire, 47 ans, originaire elle aussi de Baie-Saint-Paul, que selon les recensements de 1861, 1871 et 1881 il tient un foyer où cohabitent

Joseph Cloutier (sauf pour 1881) et Marie St-Hilaire, et qu'il a été inhumé à Saint-Roch de Québec le 15 novembre 1890 à l'âge de 69 ans.

Concernant Louise St-Hilaire, j'appris qu'elle a eu de Joseph Théberge trois enfants nés à Saint-Roch de Québec en 1852, 1854 et 1857, que son second enfant eut Michel St-Hilaire pour parrain et décéda en 1857, que son époux Nazaire Théberge décéda à 30 ans d'une maladie du cœur, que selon le recensement de 1851 de Saint-Roch de Québec elle est née à Baie-Saint-Paul, est âgée de 22 ans, est mariée au charpentier Joseph Théberge qui signe toutefois Nazaire Théberge, et habite voisine de Michel St-Hilaire, Joseph Cloutier et Marie St-Hilaire, et que selon le recensement de 1861 pour le quartier Jacques-Cartier de Québec la veuve Louise Théberge, de 36 ans, cohabite avec deux enfants de 9 et 3 ans assez près du foyer de Michel St-Hilaire, Joseph Cloutier et Marie St-Hilaire.

Dans le cas de Marthe St-Hilaire, je découvris que l'un des témoins à son mariage en 1847 était Joseph Cloutier, qu'elle eut de Clément Paré cinq enfants nés à Saint-Roch en 1848, 1849, 1850, 1854 et 1858, que le premier eut pour parrain et marraine Michel St-Hilaire et Antoinette Coulombe, que le second eut pour marraine Marie St-Hilaire, que le quatrième eut pour parrain Michel St-Hilaire, et qu'elle a été inhumée à Notre-Dame de Québec le 11 novembre 1896 à l'âge de 81 ans.

A propos de Jean-Baptiste St-Hilaire, je trouvai que son acte de mariage le disait fils de feu Pierre St-Hilaire, que l'un des témoins à son mariage était Joseph Cloutier, que son épouse était une veuve beaucoup plus âgée que lui étant née en 1810 et s'étant d'abord mariée en 1829 alors que lui naissait en 1831, qu'avant son mariage il avait eu de cette femme une fille baptisée le 6 janvier 1853 et inhumée cinq jours plus tard à Saint-Roch de Québec, et qu'il était déjà veuf au moment de son décès. Je ne suis toutefois pas parvenu à retracer la sépulture de son épouse, ni aucune mention de lui aux recensements de 1851 et 1861 pour la ville de Québec.

Ce que j'ai pu trouver au sujet de Michel, Louise, Marthe et Jean-Baptiste St-Hilaire n'a fait que renforcer mon opinion qu'ils étaient frères et sœurs, enfants de la Marie St-Hilaire ayant épousé en 1834 Joseph Cloutier, et originaires comme elle de Baie-Saint-Paul.

Couplage de chacun avec son acte de baptême

Me basant sur leur âge à leur décès, j'établis leur année approximative de naissance et me mis à parcourir les registres de Baie-Saint-Paul pour ces années afin de trouver leur baptême. La recherche confirma ce que je soupçonnais. Décédée le 9 novembre 1896 à 81 ans, Marthe devait être née vers 1815, et les registres donnent à la date du 20 mars 1818 le baptême d'une Marthe née la veille de parents inconnus. Décédé le 13 novembre 1890 à 69 ans, Michel devait être né vers 1821, et les registres donnent à la date du 19 mai 1821 le baptême de Michel né dans la nuit de parents inconnus. Décédée le 27 septembre 1862 à 34 ans, Louise devait être née vers 1828, et les registres donnent à la date du 4 août 1828 le baptême de Marie-Louise née la veille de parents inconnus. Enfin, décédé le 7 août 1866 à 35 ans Jean-Baptiste devait être né vers 1831, et les registres donnent le 24 juin 1831 le baptême de Jean-Baptiste-Sévère né la veille de parents inconnus. Le couplage de chacun avec son acte de baptême ne fait pas de doute et complète, selon moi, la preuve que chacun d'eux était bien un enfant né hors mariage de la Marie St-Hilaire de Baie-Saint-Paul, mariée plus tard à Québec à Joseph Cloutier.

Filiation de la mère St-Hilaire

En ce qui a trait maintenant à la filiation de cette Marie St-Hilaire de Baie-Saint-Paul, son acte de mariage avec Joseph Cloutier à Saint-Roch de Québec, le 26 novembre 1834, nous indique qu'elle est fille de Pierre St-Hilaire et de Joseph Imbeault dit Lagrange de Baie-Saint-Paul. Ce couple s'était marié à l'Île-aux-Coudres le 10 juin 1787. Pierre était fils de Guillaume Guérin dit St-Hilaire II et de

Marie Michel et avait été baptisé à Saint-Joachim le 12 août 1755. Pour sa part, Josephte avait été baptisée à Baie-Saint-Paul le 14 juin 1766 et elle était alors dite fille de François Lagrange et de Catherine Ringuet, non mariés mais vivant comme homme et femme à la Murray Bay. Ces deux derniers eurent d'ailleurs plusieurs autres enfants ensemble.

L'origine de la mère explique peut-être un peu l'aisance de la fille envers les maternités hors mariage, mais il faut noter qu'elle serait la seule des sept enfants du couple à avoir laissé trace d'une pareille aisance. Cinquième de la famille, Marie était née le 8 juin 1800 et avait été baptisée le même jour à Baie-Saint-Paul sous le prénom, jamais porté par la suite, de Quirille. Quant à son père, il est décédé le 8 novembre 1830, à l'âge de 75 ans, et il fut inhumé le surlendemain à Baie-Saint-Paul. Pour sa part, sa mère est décédée le 20 août 1844, âgée de 78 ans, et elle fut inhumée le surlendemain, aussi à Baie-Saint-Paul.

Qu'en est-il de la filiation paternelle?

Maintenant que la mère de Marthe, Michel, Louise et Jean-Baptiste St-Hilaire a été identifiée, peut-on en faire autant de leur père? Le fait que les actes de baptême disent pour chacun que ces enfants sont nés de parents inconnus est loin d'aider. La seule indication que j'ai pu glaner à ce sujet aux diverses sources consultées est ce qui est indiqué aux documents de mariage de chacun. Arrêtons-nous un peu sur chaque cas.

L'acte de mariage de Marthe en 1847 la dit fille de feu Louis St-Hilaire. Or, les seuls Louis St-Hilaire pubères en juin 1817, au moment de la conception de Marthe, et décédés en février 1847, au moment de son mariage, sont un oncle de sa mère de Saint-Joachim (57 ans et père de huit enfants), un cousin germain de celle-ci de l'Île-aux-Coudres (32 ans, marié en 1806 et père d'un enfant), un cousin 2 au 3 de celle-ci de Saint-Joachim (19 ans et célibataire), et un petit cousin 3 au 3 de celle-ci de Château-Richer (36 ans et célibataire). Si l'un d'eux devait être le père biologique, ce que j'hésite à croire, bien malin serait celui qui pourrait préciser lequel avec certitude, puisque, selon l'aspect considéré, ils pourraient tous à la rigueur être privilégiés pour l'être.

À son acte de mariage, en 1846, Louise est dite fille mineure de Joseph Cloutier. Il y a toutefois de fortes possibilités que celle-ci, toujours appelée St-Hilaire, n'ait été présentée à son mariage comme la fille de l'époux tardif de sa mère que pour éviter certains problèmes juridiques de consentement étant donné qu'elle était encore mineure, n'ayant pas l'âge de 21 ans alors requis pour contracter mariage sans l'assentiment de ses parents ou tuteurs. Il est vrai que cela permettait aussi de dissimuler son illégitimité. Il me semble cependant fortement improbable que Joseph Cloutier soit le père de Louise, puisqu'à l'époque de sa conception, en novembre 1827, sa mère habitait Baie-Saint-Paul et Joseph Cloutier, venant d'avoir un enfant (6 août 1827), demeurait à Québec où il s'était remarié le 12 septembre 1826. Il y aurait fort à parier qu'ils ne se connaissaient pas encore alors.

En ce qui regarde Michel, on a biffé, à son contrat de mariage de 1843, les mots *filis légitime et majeur de feu sieur Pierre Guérin dit St-Hilaire*. Et pour Jean-Baptiste, son acte de mariage de 1853 le dit fils majeur de feu Pierre St-Hilaire. Or, le feu Pierre Guérin dit St-Hilaire ici en cause dans les deux cas ne peut être une autre personne que le propre père de leur mère Marie. Il n'y a pas eu, dans le voisinage de Marie, d'autres Pierre Guérin ou St-Hilaire qui seraient pubères en 1821 et déjà décédés en 1843. Cela signifie qu'à moins que Michel et Jean-Baptiste n'aient été mentionnés comme fils de Pierre seulement pour leur attribuer une certaine filiation ou parce que leur mère vivait encore à la maison paternelle au moment de leur naissance, ils seraient des enfants incestueux que leur mère aurait eus avec son propre père.

Possibilité de filiation incestueuse

Quelques indices font penser que la filiation paternelle attribuée à Michel et Jean-Baptiste n'est pas là seulement pour les apparences mais correspondrait à la réalité. Si on prend la peine de préciser une filiation dans le cas de Jean-Baptiste plutôt que de simplement le présenter comme *garçon majeur de cette paroisse*, comme c'est habituellement la pratique en pareils cas, il y a de fortes chances que l'on se soit fié à sa déclaration faite de bonne foi, qui devait correspondre à la réalité. Cela, d'autant plus que le Pierre présenté comme son père était déjà décédé au moment de sa naissance et qu'il avait lui-même pratiquement été élevé et adopté par Joseph Cloutier qui avait épousé sa mère quand il n'avait pas encore trois ans et demi.

Un autre indice encore plus fort, serait la rature de la filiation sur le contrat de mariage de Michel en 1843. Il semble que dans un premier temps Michel ait honnêtement décliné sa filiation au notaire et qu'ayant appris dans un second temps, avec les explications fournies par les témoins lors de la signature du contrat, le caractère illégitime de cette filiation, le notaire ait procédé à la rature pour ne pas confirmer publiquement cet état de fait.

Par ailleurs, si, comme c'est possible et vraisemblable, Michel et Jean-Baptiste étaient nés d'une relation incestueuse de leur mère avec son propre père, on peut aussi se demander si ce ne serait pas le cas pour Marthe et Louise, même si pour ces dernières aucun autre indice, que celui de l'entraînement, ne permet de le supposer.

Un argument de taille s'oppose cependant à la paternité incestueuse de Pierre: son âge et celui de sa fille Marie au moment de la conception des enfants en cause, et surtout des deux derniers. A la conception de Marthe, ils avaient respectivement 62 et 17 ans, à celle de Michel 65 et 20 ans, à celle de Louise 72 et 27 ans, et à celle de Jean-Baptiste 75 et 30 ans. De plus, l'on ne connaît pas de maternités illégitimes aux deux sœurs aînées de Marie, Marie-Josephite et Julienne, qui toutes deux se sont pourtant mariées à 21 ans. Il est vrai aussi qu'avec le fait que Marie ait continué à habiter la maison paternelle au moins jusqu'à la naissance du quatrième enfant en cause, Pierre a pu être estimé le père des enfants sans l'être vraiment. Il était en tout cas l'homme tout désigné pour être considéré comme le père de ces enfants appelés St-Hilaire et pour leur procurer un semblant de filiation.

Auteur des maternités de Marie

Même si, à la lumière de certains indices, la paternité des enfants de Marie peut paraître attribuable à Pierre, il reste que cela est loin d'être un fait bien démontré et que les différentes maternités de Marie peuvent tout aussi bien s'expliquer autrement. Il est fort possible qu'étant très enthousiaste cette jeune femme soit demeurée enceinte de ses contacts chaleureux avec des représentants de la gent masculine, comme il est aussi possible qu'il s'agisse d'une femme commercialisant ses charmes. Dans l'une ou l'autre de ces hypothèses, cependant, le mystère sur la paternité des enfants de Marie demeurerait total puisque, à l'exception des documents de mariage, les archives n'ont encore révélé aucun autre indice permettant l'identification du père de ces enfants.

Des trois hypothèses suggérées sur l'origine des maternités en cause de Marie, c'est la deuxième, à mon avis, qui est la plus plausible si l'on tient compte d'un côté de son âge et de celui du géniteur suggéré, et de l'autre du fait qu'elle soit demeurée à la maison paternelle jusqu'au terme de sa quatrième maternité. Il me paraît difficile d'imaginer que tout en étant célibataire elle ait pu avoir jusqu'à au moins quatre enfants de son père, 45 ans plus vieux qu'elle, dont deux à l'âge de 27 et 30 ans, alors que sa mère était toujours vivante au foyer et que ses sœurs aînées n'auraient pas eu le même sort. Par ailleurs, j'imagine mal qu'elle ait pu demeurer au foyer paternel avec ses différents enfants successifs si elle avait été une dévergondée commercialisant ses charmes.

Quoiqu'il ne s'agisse là que de suppositions non suffisamment démontrées, je l'admets volontiers, je pense que les enfants de Marie seraient plutôt le fruit de romances enthousiastes avec des partenaires non suffisamment sérieux, dont l'identité demeurera à jamais inconnue, et que le grand-père Pierre aurait accepté de les accueillir au sein de sa famille pour aider sa fille malchanceuse en amour puis vieillissant sans avoir trouvé mari.

Il n'est en outre pas impossible que, en plus des quatre dont il vient d'être question, Marie St-Hilaire ait eu d'autres enfants naturels avant de se marier. On s'explique mal les sept ans écoulés sans grossesse entre les naissances de Michel et de Louise, pour elle qui semble avoir été sexuellement active et qui ne disposait pas des moyens anticonceptionnels d'aujourd'hui. De plus, elle est l'une des deux femmes privilégiées pour être la mère d'une fille St-Hilaire née à la Baie-Saint-Paul en 1830 et dont le cas sera abordé dans un autre article à paraître plus tard. Toutefois, encore rien ne permet de lui attribuer avec certitude d'autres maternités que les quatre ici mentionnées.

Vie de Marie après ses maternités

Il semble toutefois que, peu après le décès de son père en novembre 1830 et la naissance de Jean-Baptiste en juin 1831, Marie St-Hilaire, au début de la trentaine, se soit transportée avec ses quatre enfants de la maison familiale de Baie-Saint-Paul à Saint-Roch de Québec avec l'espoir de mieux se tirer d'affaires, laissant sa mère de 65 ans avec un autre frère ou sœur de Baie-Saint-Paul, et probablement avec son frère Joseph, soit au foyer paternel qui lui aurait été transmis, soit à une autre résidence de l'endroit.

C'est après son arrivée à Québec que Marie aurait connu le scieur de long Joseph Cloutier, devenu veuf pour la deuxième fois en août 1832. Malgré le fait qu'il ait 21 ans de plus qu'elle, elle l'épousa le 26 novembre 1834, et elle semble avoir continué à vivre avec lui jusqu'à sa mort survenue le 9 octobre 1875. Elle ne paraît toutefois pas avoir eu d'enfant de lui. Les recensements de Québec de 1851, 1861 et 1871 nous apprennent que le couple vivait chez le fils Michel, devenu veuf en 1849 ou au début de 1850. Selon le recensement de 1881, la veuve Marie, ayant 81 ans, vivait toujours avec son fils Michel, 57 ans, charpentier, au quartier Jacques-Cartier de la ville de Québec.

Le Joseph Cloutier épousé par Marie St-Hilaire et que l'on voit souvent témoin au mariage de ses enfants, est celui né le 5 octobre 1788 de Pierre Cloutier et de Françoise Drouin et baptisé le même jour à Sainte-Anne-de-Beaupré. Le 21 février 1814, il avait marié à Notre-Dame de Québec la mineure Marie Deschamps, qui devait cependant décéder le 29 août 1820 à Loretteville à l'âge de 21 ans. Scieur de long, il se remariait à Notre-Dame de Québec le 12 septembre 1826 avec Marie Collet qui lui donna deux enfants (6 août 1827 et 28 janvier 1829) décédés avant d'atteindre leurs seize mois, mais qui devait s'éteindre le 28 août 1832 à Saint-Roch de Québec à l'âge de 30 ans. Joseph avait 46 ans quand il épousa Marie St-Hilaire à Saint-Roch de Québec le 26 novembre 1834, et 87 ans quand il fut inhumé au même endroit le 10 octobre 1875, décédé la veille. Pour sa part, c'est à l'âge avancé de presque 90 ans que Marie St-Hilaire décédait. Son acte de sépulture à Saint-Roch de Québec, le 23 avril 1890, la dit toutefois âgée de 92 ans.

Pour mieux orienter le chercheur, des tableaux placés en annexe reconstituent la famille des parents de Marie, la famille de Marie, et les familles de ses enfants. L'on constatera que ces derniers n'ont pas laissé de progéniture St-Hilaire.

Conclusion

En guise de conclusion, l'on peut dire que quatre St-Hilaire vivant à Saint-Roch de Québec au milieu du siècle dernier, dont l'origine paraissait à première vue énigmatique, ont reçu leur patronyme St-Hilaire de leur mère Marie St-Hilaire qui les a tous mis au monde avant son mariage, que malgré

certaines indices ils ne seraient fort probablement pas incestueux, et qu'il n'y a plus grand espoir de pouvoir un jour identifier leur véritable filiation paternelle.

Annexe 1 – Famille des parents de Marie

Guérin dit St-Hilaire, Pierre (Guillaume & Marie Michel dit Taillon),

- b. 12 août 1755, Saint-Joachim;
- d. 8 s. 10 novembre 1830, Baie-Saint-Paul (79 ans).
- m. 10 juin 1787, Île-aux-Coudres

Imbeault dit Lagrange, Marie-Josephte (François & Catherine Ringuet),

- b. 14 juin 1766, Baie-Saint-Paul;
- d. 20 s. 22 août 1844 ibid. (79 ans).

Enfants :

1. Marie-Josephte, n. 24 b. 28 octobre 1788, Baie-Saint-Paul;
m. 31 janvier 1809 ibid. à Étienne Corneau;
s. 11 juin 1876, Saint-Octave-de-Métis (94 ans).
2. Pierre, n. et b. 3 septembre 1791, Baie-Saint-Paul;
m. 5 novembre 1816, La Baie (Saint-Alphonse) à Marie Simard;
d. 21 s. 23 août 1863 ibid. (75 ans).
3. Julienne, n. et b. 25 juillet 1794, Baie-Saint-Paul;
m. 27 février 1816 ibid. à Thomas Lavoie;
d. 29 novembre 1879 s. 1^{er} décembre 1879 ibid. (90 a.).
4. Guillaume, n. et b. 17 juillet 1796, Baie-Saint-Paul;
d. 4 s. 6 octobre 1820 ibid. (24 ans).
5. (Quirille-) Marie, n. et b. 8 juin 1800 Baie-Saint-Paul; enfants hors mariage;
m. 26 novembre 1834, Québec (Saint-Roch) à Joseph Cloutier;
s. 23 avril 1890 ibid. (92 ans).
6. Adélaïde, n. 22 b. 23 février 1803, Baie-Saint-Paul;
d. 21 s. 23 juin 1875 ibid. (75 ans).
7. Joseph, n. 31 mai b. 1^{er} juin 1806, Baie-Saint-Paul;
m. 14 septembre 1830, Éboulements à Antoinette Girard;
d. 20 s. 22 août 1852, Baie-Saint-Paul (52 ans)

Annexe 2 – Famille de Marie

St-Hilaire, (Quirille-) Marie (Pierre & Marie-Josephte Imbeault),

- n. et b. 8 juin 1800, Baie-Saint-Paul;
- s. 23 juin 1890, Québec (Saint-Roch) (92 ans).

1o relations hors mariage

Inconnus.

1. Marthe, n. 19 b. 20 mars 1818, Baie-Saint-Paul;
m. 2 février 1847, Québec (Saint-Roch) à Clément Paré;
d. 9 s. 11 novembre 1896, Québec (Notre-Dame) (81 ans).

2. Michel, n. et b. 19 mai 1821, Baie-Saint-Paul;
1^o m. 21 février 1843, Québec (Saint-Roch) (ct 21 février Germain Guay)
à Victoire **Ménard**;
2^o m 15 février 1848 ibid. (ct 14 janvier **Cinq-Mars**) à Antoinette Coulombe;
d. 13 s. 15 novembre 1890 ibid. (69 ans).

3. Marie-Louise, n. 3 b. 4 août 1828, Baie-Saint-Paul;
m. 11 août 1846, Québec (Saint-Roch) à Joseph-Nazaire **Théberge**;
d. 27 septembre s. 1^{er} octobre 1862 ibid. (34 ans).

4. Jean-Baptiste-Sévère, n. 23 b. 24 juin 1831, Baie-Saint-Paul;
m. 7 février 1853, Québec (Saint-Roch) à Marie **Jean**;
d. 7 s. 9 août 1866, Québec (Saint-Jean-Baptiste) (35 ans).

20 m. 26 novembre 1834, Québec (Saint-Roch).

Cloutier, Joseph (Pierre & Françoise Drouin),
n. et b. 5 octobre 1788, Sainte-Anne-de-Beaupré;
1^o m. 21 février 1814, Québec (Notre-Dame) à Marie **Deschamps** (d. 29 s. 30 août 1820
Loretteville);
2^o m. 12 septembre 1826, Québec (Notre-Dame) à Marie **Collet** (d.s. 28 août 1832, Saint-
Roch de Québec);
d. 9 s. 10 octobre 1875 ibid. (88 ans).

Annexe 3 - Familles des enfants de Marie

St-Hilaire, Michel (Marie St-Hilaire & père inconnu).

1^o m. 21 février 1843, Québec (Saint-Roch) (ct 21 février Germain Guay)

Ménard, Victoire (Pierre et Joseph Chartrand).

2^o m. 15 février 1848, Québec (Saint-Roch) (ct 14 janvier **Cinq-Mars**).

Coulombe, Antoinette (Jacques & Louise Pouliot), n. ?; d. avant juin 1850.

1. Marie-Joséphine, n. 6 b. 7 décembre 1848, Québec (Saint-Roch);
d. 6 s. 8 juin 1850 ibid. (19 mois).

St-Hilaire, Jean-Baptiste (Marie St-Hilaire et père inconnu).

& m. 7 février 1853, Québec (Saint-Roch).

Jean, Marie (Charles & Marie-Geneviève Pellerin),
n. et b. 8 mai 1810, Saint-Jean-Port-Joli;
1^o m. 1^{er} septembre 1829, Québec (Notre-Dame) à Eustache **Gosselin** (dont sont issues
deux filles mariées à Québec (Saint-Roch) en 1866);
d. entre 1853 et 1866.

1. Marie-Louise, n. 5 b. 6 janvier 1853, Québec (Saint-Roch);
d. 10 s. 11 janvier 1853 ibid.

Paré, Clément (Jean & Eulalie Lessard),
n ?; d. 4 s. 7 février 1891, Québec (Saint-Roch) (80 ans).

& m. 2 février 1847, Québec (Saint-Roch).

St-Hilaire, Marthe (Marie St-Hilaire & père inconnu).

1. Clément, n. 15 b. 16 janvier 1848, Québec (Saint-Roch).

2. Marie-Belzémire, n. et b. 22 juin 1849, Québec (Saint-Roch);
m. 16 avril 1866 ibid. à Alexandre Giroux.

3. Georges, n. et b. 17 novembre 1850, Québec (Saint-Roch).

4. Marie-Marthe (Louise), n. 25 b. 26 avril 1854, Québec (Saint-Roch);
m. 21 mai 1873 ibid. à Damase Lavallée.

5. Philomène, n. 18 b. 19 novembre 1858, Québec (Saint-Roch);
m. 17 octobre 1881 ibid. à Cléophas Corriveau.

6. Marie, n ?;
m. 22 septembre 1879, Québec (Notre-Dame) à Philius Moisan.

Théberge, Joseph-Nazaire (Joseph & Marguerite Ratté),
n. ?; d 1 s. 3 mars 1858, Québec (Saint-Roch) (30 ans).

& m. 11 août 1846, Québec (Saint-Roch).

St-Hilaire, Louise (Marie St-Hilaire & père inconnu).

1. Marie-Marthe, n. 24 b. 25 avril 1852, Québec (Saint-Roch).

2. Joseph, n. 29 b. 30 août 1854, Québec (Saint-Roch);
d. 11 s. 13 août 1857 ibid. (3 ans).

3. Marie-Joseph, n. 19 b. 20 août 1857, Québec (Saint-Roch);
m. 26 novembre 1877 ibid. à Napoléon Beaudoin.

* * * * *

Les Fréchette à Montréal

Les familles Fréchette québécoises ont acquis une renommée mondiale depuis les récents exploits olympiques de Sylvie en nage synchronisée, aux Jeux de Barcelone. Il en sera sans doute question, le samedi 3 octobre, lorsque les Fréchette tiendront la deuxième assemblée générale de leur association, à 13 heures, à la salle John-Molson de la rue Notre-Dame, à Montréal. M. Louis-Philippe Fréchette (tél.: (418) 837-7537) se fera un plaisir de vous renseigner à ce sujet.

* * * * *

BIENS D'IMMIGRANTS DÉCÉDÉS À LA GROSSE-ÎLE EN 1847

par Marianna O'Gallagher

(traduit de l'anglais par H.P. Tardif)

Après avoir lu l'article de madame Sylvie Tremblay dans *L'Ancêtre* d'octobre 1990, j'ai constaté qu'il y avait un autre compte-rendu de journal sur le même sujet. Cet article a paru le 2 novembre 1847 dans *The Quebec Mercury* et donnait la liste des pitoyables montants d'argent et autres effets personnels laissés par les personnes décédées à la Grosse-Île, à des agents d'immigration ou aux chapelains, présumément pour remettre à d'autres personnes.

Elle est bien triste cette liste des "précieuses" possessions que ces immigrants jeunes et vieux avaient sur eux au moment de leur décès. Cette liste est toutefois intéressante et complète les informations obtenues d'autres sources concernant ces personnes.

On peut imaginer que les autorités de la Grosse-Île qui se trouvaient en possession de ces sommes et objets, évidemment bien identifiés avec le nom de leurs anciens propriétaires, ont apporté cette liste à Québec pour la publier dans les journaux, dans le but de trouver des parents qui réclameraient ces biens.

Quelques personnages

Il y a très peu d'information biographique concernant les nombreux acteurs de ce drame. Mais voici quelques notes :

- **M. Buchanan.** Son nom complet est Alexander Carlisle Buchanan. En fait il s'agit de deux personnes du même nom, l'oncle et le neveu, ayant servi au port de Québec pendant plus de trente ans. Le neveu était agent d'immigration en 1847.
- Révérend Patrick McMahan. Né en Irlande et ordonné prêtre à Québec, il était le curé de la paroisse St. Patrick de Québec, mais il n'alla pas à la Grosse-Île.
- D'autres prêtres sont mentionnés dans la liste. Ils ont servi à la Grosse-Île sous la direction du Révérend Bernard McGauran, né en Irlande, ordonné à Québec, et plus tard devenu lui aussi curé de l'église St. Patrick, puis fondateur du Saint Brigid's Home. Ces prêtres sont Pierre Téléphore Sax, James Mc Donell, Louis Antoine Proulx, J.B. Antoine Ferland, Bernard O'Reilly, Charles Tardif et Maxime Tardif. Les prêtres Sax, McDonnell, Maxime et Charles Tardif sont tombés malades, mais ont survécu.
- Mr. Symes. Il était juge de paix à Québec. On trouve une plaque érigée en son honneur dans la cathédrale anglicane de Québec.

Liste des immigrants décédés Argent et autres possessions laissés par des immigrants décédés à la Grosse-Île du 16 mai au 21 octobre 1847

Nom	Nom du vaisseau	Montant			Remarques
		f	S	p	
George Bealey	Goliah	19	0	0½	
Dr. John Benson	Syria	2	17	6	Rév. M. McGauran

John Berry	Free Briton	0	16	0	
John Birne	John Munn	8	0	0	
Thomas Birnie	Progress	0	9	0	
John Blake	Zealous	2		10	Père et mère à Guernesey.
Martin Bouch	Aberdeen	0	7	4	Commandant en second du navire.
John Bouk	Unicorn	0	8	6	Ainsi qu'une montre ordinaire en argent.
Julia Boyle	Syria	2	5	0	
Joseph Branegar	Cape Breton	0	1	6½	
Catherine Bready	Superior	2	4	0	Envoyé à M. Buchanan.
Timmy Brenan	John Moore	3	0	0	
John Brien	Avon	5	0	0	À M. Buchanan pour les orphelins.
William Broderick	Naparima	0	10	8½	Au Rév. J.B.A. Ferland.
Alexander Brown	Wilhelmina	1	15	0	
William Bryan	Junior	0	8	0	
Anthony Burk	Erin's Queen	0	8	0	À son fils Anthony, à Toronto, Haut-Canada.
William Burn	Progress	4	9	9½	
Denis Burns	Covenanter	0	2	6½	
Mary Burnside	Princess Royal	0	1	0	
Dennis Burns	John Munn	5	0	0	Au Rév. T. McDonnell.
Bridget Cain	Marinus	1	12	6	
Honora Callacher	Sir H. Pottinger	1	10	1½	
Patrick Carns	Broom	2	0	0	
Patrick Carroll	Wandsworth	0	8	0	
Catherine Casey	Covenanter	1	0	0	
John Cassin	Sobraon	0	7	0	
William Caveney	Triton	1	0	0	À sa mère Mary, paroisse de Bullypowell, au soin du père Burk.
Mary Clancy	Westmoreland	0	14	1	
Bernard Clark	Lady Milton	0	4	5	
Mary Clark	Champion	f100	0	0	Ainsi que 8 bagues en or. À son père, James Pollard, Kilsba, paroisse de Wicklif, au soin du Rév. M. Wright.
Daniel Cline	Naomi	0	2	3	
----- Cochran	Junior	3	11	0	Rév. M. O'Reilly.
Mary Coffee	Larch	0	4	0	
----- Connagter	Steward Hamilton	0	4	10½	
Dennis Conway	Sisters	10	0	0	Au Rév. M. McGauran, tel que déclaré par le régisseur de M. Collins.
E. Connell & Sisters	Urania	4	13	0½	Envoyé au Rév. M. McMahan.
Michael Conway	Orderly	0	12	0	
Philip Cooney	Triton	2	0	0	
Bridget Corcoran	Washington	0	3	0	
Catherine Coulan	Achilles	9	4	0	À Mgr Mountain, év. de Montréal, par M. Buchanan, agent d'immigration.

Ellen Courtain	Saguenay	0	12	5	
Dennis Courtney	Agnes	0	4	6	
William Coveney	Triton	1	0	0	À sa mère et à son père, une paroisse à Ballypowell.
George & Mary Cox	Virginia	1	2	0	Rév. M. Proulx.
Hugh Craig	Huron	2	8	0	
Mary Cranney	Lady Campbell	2	4	0	
Patrick Crowley	Bee	2	0	0	Billet d'une livre à son frère James, Ballanally, Co. Cork.
Ellen Courtain	Saguenay	0	12	6	
Mary Dean	Syria	0	3	0	
Jas & Michael Denzen	Columbia	2	10	0	Envoyé au Rév. Mr. McMahon par le Rév. Mr. Sax.
John Doyle	Syria	2	5	0	
William Dobbin	Bee	1	0	0	
James Dooley	Washington	0	4	8	
James Dwyer	Wakefield	1	14	0	
Richard Dwyer	Washington	0	10	6	
Esward Earl	Steward Hamilton	17	0	0	À son frère Charles, Pepp- perds Castle, paroisse de Donoughmore, Co. Wex- ford.
Edward English	Pandora	0	1	0	
James English	Coromandel	1	3	6	
Mary Fanagan	Ganges	1	0	0	
Martin M. Farlane	Rose	0	2	0	
Ann Fegan	Triton	0	7	6	
Michael Fenn	Pursuit	0	2	0½	
Mrs. Fetters	Lady F. Hastings	0	9	0	
Michael Flinn	Yorkshire	0	2	2½	
Mary Fooley	Ellen Simpson	0	2	0	
Catherine Fraser	Broom	129	0	0	Sa famille est dans le Haut- Canada.
----- Furlough	Progress	0	8	0	
John Garrely	Dykes	0	11	0	
James Gilman	Agent	1	9	0	
Lawrence Gilmore	X.L.	0	2	6	À son fils qui demeure avec M. Stafford, rue Cham- plain, Québec.
Edward Gilroy	Argyle	0	12	0	
George Gordon	Saguenay	0	9	0	
Michael Greenock	Jessie	0	2	6	
Michael Griffin & bros.	Clarendon	1	0	0	Envoyé au Rév. Mr. Mac- Mahon, par le Rév. Mr. Sax.
Bartholomew Hare	Marinus	0	1	10½	
Mary Hare	Larch	0	3	0	
James & Peter Hay	Broom	5	10	0	
Sarah Hayes	Jessie	8	0	0	Envoyé à Mr. Buchanan. (probablement McGrail).
Stephen Hegrail	Ann	0	9	3	
Hugh Hetherington	Dykes	0	14	0	

Martin Highlands	Emigrant	0	6	0	
Sarah Hodgins	Odessa	0	7	0	
Eliza Holden	Coromandel	1	0	0	
Anthony Hopkins	Sisters	9	15	0	
Jeremiah Huggie	Bee	0	1	6½	
Catherine Hunley	Virginia	0	3	7½	
John Irvin	John & Robert	5	7	6	
William Irvin	John & Robert	1	4	6	
Elizabeth Jackson	Junior	10	5	6	Rév. B. O'Reilly.
Cornelius Jeffy	Free Trader	0	18	0	
David Jenkins	Greenock	1	5	6	
George Kay	John Jordan	1	10	2	Une montre ordinaire en argent.
Margaret Kelly	Sarah	3	13	6	
Hugh Kennedy	Bridgeton	0	14	0	
John Kennedy	Bridgeton	104	10	0	Rév. Mr. McGauran.
James Kernan	Erin's Queen	2	11	0	Envoyé au Rév. Tardif.
Johanna Laughlin	Covenanter	0	8	6	
Bridget Lawless	Superior	0	14	5½	
Andrew Layton	Argo	1	0	0	
Bridget Lenan	Progress	0	3	0	
John Linn	Bee	0	2	6	
Samuel Long	Rankin	2	15	0	
Alice Mahire	Anne Kenny	1	0	0	
Anthony Manley	Ganges	1	0	9	
Sarah McAveny	Pursuit	0	15	0	Rév. Mr. Sax.
Ann McBrien	George	3	4	7	Jonathan Ross, Aunagalgia, Co. Fermanagh.
Mary, John & Alice McCabe	Superior	2	0	0	Envoyé à M. Buchanan.
Mary McCachey	John Bolton	0	16	0	
Mary McCallister	Superior	0	9	0	
Jeremiah McCarty	Bee	0	6	0	
Mary McCarty	Junior	0	6	0	
Donald McDonald	Ann Rankin	4	18	0	Donné au Dr. Cook par M. Symes.
Peter McDonough	Larch	0	2	4	
Argon McFadden	Sir R. Peel	0	5	0	
Cath. McGarachen	Nurse from Quebec	0	16	0	
Ellen McKay	Orlando	0	12	0½	
James McKay	Marchioness of Abercorn	0	10	4	
Mary A. McKay	Yorkshire	0	5	0	
Charles McKenzie	Gilmour	0	10	0	
Dennis McInatney	Ellen Simpson	1	0	0	
Johanna Mead	Ann Kenny	0	3	8½	
Richard Mehan	Covenanter	3	0	0	Rév. M. McGauran.
John Monachim	Syria	0	2	0	
John Morarty	Sir H. Pottinger	0	5	0	Rév. M. Dugas.
Francis Mournie	Bee	0	1	0	
Catherine Mulholland	Bark Syria	1	5	5	À William Barker, Newton, Co. de Hamilton, Armagh.
Michael Murphy	Avon	1	2	6	
Thomas Murphy	Odessa	6	9	6	Rév. T. McDonnell.

Ann Mylan	Free Trader	0	4	0	Rév. T. McDonnell.
Thomas Newman	Wandsworth	0	1	0	
Mary Nowling	Goliah	13	0	6	
Michael O'Brien	Tamarac	0	2	0	
James O'Brien	Junior	0	8	0	
Michael O'Donoughue	Pandora	4	0	0	
Bridget O'Meally	Erin's Queen	1	12	6	
Patrick O'Reilly	Syria	2	1	1	
Joseph Pogne	Araminta	1	2	6	
James Priest	Wellington	0	10	0	
Edward Quig	Lotus	1	0	8½	
Brian Ready	Greenock	1	7	0	
John Regan	Jessie	8	0	0	En billets de une livre, à son fils, Bantry, Co. Cork.
Thaddeus Regney	Clarendon	8	0	0	À Mgr Mountain de Montréal, par M. Buchanan, agent d'émigration.
Mary Renolds	Princess Royal	0	1	0	
Catherine Rillie	Superior	5	7	7½	
Nancy Rillie	John Bolton	0	19	0	
Thomas Robinshall	Yorkshire	60	0	0	Montre et chaîne en or remises à l'agent d'immigration, Kingston.
George Shane	Ann	0	8	9	
Andrew Shannon	Lady F. Hastings	0	0	2½	
Patrick Shenan	John & Robert	1	1	0	
James Small	John Bolton	0	18	0	
Nicholas Smith	Yorkshire	0	5	0	
Cath. & Ellen Sool	Lady Campbell	28	0	0	Remis à M. Buchanan commandant en second du navire.
Robert Stoba	Lady Milton	1	6	9	
Florius Sullivan	Bridgeton	1	12	6	
Martin Sullivan	Sir H. Pottinger	0	8	0	
Michael Sullivan	Sir H. Pottinger	4	10	0	À sa mère Mary, Tiernaltia Casson, Co. Kerry.
Alex Sutherland	Agnes	2	2	0	Marin.
Pat. & Ed. Syrell	Syria	10	1	9½	Rév. M. O'Reilly.
Sarah Taylor	Westmoreland	1	0	0	Envoyé à M. Buchanan.
Elizabeth Thompson	Araminta	5	17	6	Famille en Haut-Canada.
Bridget Tahey	Princess Royal	10	2	6	
Isabella Tombe	Sir Robert Peel	0	0	5	
Mr. Tracey	Ann Kenny	3	0	0	À M. Buchanan pour les orphelins.
Judy Troy	Odessa	0	10	8½	
James Tucker	Larch	0		18	À son père Jas. Tucker, paroisse Arumcliff, Bureau de poste de Sligo.
Robert Tweedy	Broom	83	0	0	Remis à M. Buchanan.
Bridget Wallace	Virginia	4	2	4	
Patrick Walsh	Royal Adelaide	5	0	0	Il a un fils dans le Co. Sligo, au soin de Father Conway.

Peter Walsh	Free Trader	1	6	0	
James Watson	Unicorn	45	0	0	À être envoyé à son père à Sherbrooke.
Catherine & Ellen Wax *	-----	13	4	0	
Mary Welsh	Avon	0	5	0	
Andrew White	Bee	0	5	0	
Theresa, Dolly, Margaret	Aucun nom de famille ni de vaisseau	1	5	0	Au Rév. McGauran.
Deux orphelins	Nom inconnu	0	15	0	À M. Buchanan.
	Total	f829	10	6½	

Signé par : Murdoch McKay
Régisseur de l'Hôpital

Le montant total ci-dessus est en argent sonnant. Les sommes diverses reçues par le clergé catholique sont pour les orphelins des personnes décédées.

Il reste, non réclamés et entreposés, 204 boîtes et malles, un grand nombre de lits de plumes, et une grande quantité de vêtements ayant appartenu aux immigrants décédés.

LES DORÉ ISSUS DE LOUIS ET JEANNE DU FOSSÉ DE LA RÉGION MONTRÉLAISE

par Raymond Doré

Il semble que la guerre de Sept Ans (1756-1763), terminée par le Traité de Paris signé le 10 février 1763, fut la source de cette migration vers la région montréalaise.

Cette guerre, comme toutes les guerres d'ailleurs, causa nombre de troubles et de malheurs.

Saint-Augustin et Pointe-aux-Trembles (Neuville) étaient bien près des plaines d'Abraham.

L'inventaire de Louis Doré et de M.-Charlotte Gingras fait le 4 juillet 1763, la veille de leur donation à leur fils Louis-Joseph, nous le rappelle éloquemment. Voici le texte de la fin de cet inventaire ¹:

... Ce fait et ne S etant rien plus Trouve à Inventorier au present Bref Etat et Inventaire le Contenu en Icelui est demeure en la possession desd. S Louis Dore et Marie Charlotte Gingras Sa femme qu ils ont dit et déclaré entre Tous ce qu ils ont et possedent en meubles a Eux appartenans provenans de leur Communauté en ayans beaucoup perdus par les Malheurs et Troubles de la guerre. fait et arrête les jour et an Susd. Et a led. S Joseph Cottin Dugal Signé avec Nous Et lesd. Parties et S Romain Robitaille ont dit et déclaré ne Scavoir Ecrire ny Signer de ce Enquis et Interpelles Suivant l ord^e Lecture faite

joseph cottin

Panet & Sanguinet

Il y a eu un prisonnier du nom d'Estienne Doré capturé par les Anglais en 1759. Il s'agit soit du fils de Pierre-Louis et de Catherine Cocquin, soit du fils d'Étienne Doré et de Charlotte Morisset.

L'on retrouve son nom dans une lettre du gouverneur Murray au compte d'Egremont. En voici quelques phrases ² :

Quebec, 9th Spt. 1762.

*... There inclose a list of Canadians supposed to be dispersed in the several Prisons of Great Britain or Ireland, and am to lay before your lordship, the Tears and entreaties of their Friends and Relations, who implore your powerful intercession with His Majesty ...
List of Prisoners in Great Britain or Ireland, belonging the different parishes of the Government of Quebec 8th Sept. 1762.*

*... Saint Augustin
Estienne Doré taken 13th Sept. 1759
Charles Gingras..... Do*

The prisoners taken in 1759 were put on board the ships, and supposed to have been carried to Great Britain. Many are ignorant of the place where their Friends were taken or carried to.

Quebec 8th Sept. 1762.

H.T. Cramahé, Secty

Un proverbe dit : *À quelque chose malheur est bon*. Or à cette époque l'on retrouve plusieurs Doré dans la région montréalaise. Quatre des enfants d'Étienne Doré et de Charlotte Morisset ont vécu dans cette région. Ce furent Françoise Doré, mariée à Varennes (2 février 1762) avec Jean-Baptiste Girard; Augustin Doré, marié à Laprairie (24 octobre 1763) avec Marie Anne Supernant (Surprenant); Joseph Doré, marié avec Thérèse Girard (contrat de mariage, 5 février 1765, greffe J. Gouget); et Jean-Baptiste Doré, marié à Laprairie (16 novembre 1772) avec Marguerite Rousseau.

Joseph Doré et Thérèse Girard vécurent à Varennes. Augustin Doré est mon ancêtre direct.

Deux autres Doré, fils de Louis Doré et de Charlotte Gingras, furent les ancêtres de patriotes de Saint-Eustache de 1837, il s'agit d'Étienne Doré, marié à Sainte-Rose de Laval (8 avril 1766) avec Marie Louise Coron; et Jacques Philippe Doré, marié à la paroisse Saint-Joachim de Pointe-Claire en 1768 (contrat de mariage, 12 octobre 1768, greffe Soupras) avec Clémence Valois.

Aussi l'on rencontre deux enfants d'Étienne Doré et d'Angélique Trudel à Laprairie : Marie Charlotte Doré mariée à Laprairie (4 mai 1772) avec Pierre Bariteau; et Joseph Philippe Doré, décédé à l'âge de 20 ans à Laprairie (28 octobre 1779) ³.

Références

- (1) Greffe Sanguinet; 4 juillet 1763.
Raymond Doré, Contrats : Familles Doré – Vol. 1, p. 213.
- (2) Bulletin des Recherches historiques (vol. XXXII, mai 1926, n° 5, p. 258, 259, 261 et 264).
- (3) Doré, Raymond, *Recherches dans une lignée de Doré*.

* * * * *

L'ÉVÉNEMENT DE 1892

Recherche : Jacques Saintonge

La population du Canada

1,415,090 canadiens-français - 3,385,421 personnes parlant l'anglais

Ottawa 1^{er} - Le 11ième bulletin du recensement vient d'être publié. Il donne les chiffres des différentes nationalités qui habitent notre pays. Le nombre de citoyens nés au Canada est pour 1891 de 4,155, 014. En 1881, il était de 3,685,545.

Les naturels et les étrangers

Le petit tableau qui suit met en regard pour 1891 la proportion numérique des personnes nées au Canada et celles qui sont nées à l'étranger.

Colombie anglaise. - En 1891, la population née au pays est de 57.6 par cent et celle née à l'étranger de 42.4.

Manitoba. - Population née au pays, 70.8 par cent; population étrangère, 29.2.

Nouveau-Brunswick. - Population née au pays, 93.1 par cent. Née à l'étranger, 6.9.

Nouvelle-Écosse. - Population née dans le pays, 94.1 par cent. Étrangère, 5.9.

Ontario. - Population indigène, 80.9 par cent. Étrangère, 19.1.

Québec. - Population née au pays, 94.5 par cent. Population née à l'étranger, 5.5.

Nord-Ouest. - Population indigène, 71.5 par cent. Étrangère, 28.5.

Nés au pays et à l'étranger

Dans les deux tableaux qui suivent nous avons le chiffre de la population née au pays et celle qui vient de l'étranger.

Nés au pays

	1891	1881
Colombie anglaise	56,291	34,957
Manitoba	168,017	48,902
Nouveau-Brunswick	209,154	289,965
Nouvelle-Écosse	423,890	412,589
Ontario	1,710,703	1,493,509
Île-du-Prince-Édouard	102,652	99,368
Québec	1,406,514	1,283,225
Territoires du Nord-Ouest	47,783	23,330
Totaux	4,125,004	3,685,845

Étrangers

	1891	1881
Colombie anglaise	41,322	14,562
Manitoba	44,489	16,962
Nouveau-Brunswick	22,409	31,265
Nouvelle-Écosse	26,506	27,983
Ontario	403,618	429,710

Île du Prince-Édouard	6,426	9,522
Québec	82,021	76,802
Territoires du Nord-Ouest	19,016	1,578
Totaux	645,807	608,384

Les canadiens-français

La partie la plus intéressante de ce bulletin est probablement celle qui a trait à la répartition de la population d'après la langue.

D'après ce bulletin, il appert qu'en 1891, il y avait dans tout le Canada, 1,415,090 personnes parlant le français et 3,385,121 parlant l'anglais. En 1881, il y avait 1,294,204 parlant le français et 2,999,575 parlant l'anglais.

Voici maintenant la proportion par province :

Personnes parlant le français

	1891	1881
Colombie anglaise	1,181	723
Manitoba	11,102	9,868
Nouveau-Brunswick	61,787	56,572
Nouvelle-Écosse	30,181	40,897
Ontario	101,123	101,194
Île du Prince-Édouard	11,847	10,736
Québec	1,196,346	1,071,581
Territoires du Nord-Ouest	1,513	2,633

Personnes parlant l'anglais

	1891	1881
Colombie anglaise	96,132	48,736
Manitoba	141,404	56,086
Nouveau-Brunswick	250,496	264,661
Nouvelle-Écosse	429,215	399,575
Ontario	2,013,198	1,822,034
Île du Prince-Édouard	97,231	98,155
Québec	292,189	287,446
Territoires du Nord-Ouest	65,256	22,882

Une analyse des tableaux du recensement démontre que contrairement à l'impression générale, la population canadienne-française ne s'est pas accrue dans une plus grande proportion que le population parlant la langue anglaise.

En 1881, les canadiens-français formaient 30.1 pour cent de la population totale du Canada; en 1891, cette proportion tombe à 29.4 pour cent.

Ce sont les provinces du Manitoba et du Nord-Ouest qui ont déterminé le déplacement au détriment des canadiens-français. Au Manitoba en 1881, la population parlant le français était de 15 pour cent de la population totale; elle n'est plus que de 7.8 pour cent en 1891. Au Nord-Ouest, la proportion en 1881 était de 10.1 pour cent; elle tombe à 2.3 pour cent en 1891. (2 juillet 1892)

REGARD SUR LES REVUES

par Lucien Laurin

L'Entraide généalogique – Vol. XV, N° 3, juillet-août-septembre 1992 – Société de généalogie des Cantons de l'Est inc. – C.P. 635, Sherbrooke (Québec), J1H 5K5.

Les chemins qui marchent à travers l'Estrie.

André **Gagnon** et Rosalie **Gagné**, pionniers de Saint-Malo d'Auckland – Utiliser les recensements en généalogie.

Les vieux pays – Savoie, Niçois et Piedmont.

Generations – Issue 52, Summer 1992 – New Brunswick Genealogical Society, P.O. Box 3235, Station "B", NB, E3A 5G9.

Pioneer Preacher – Rev. Seth Noble.

"Loyalists to Canada" (Pre-Publication).

Marriages of Amity, ME and Vicinity (Extracts from Maine Sources).

The Kilfoils of Carleton County and Related Families : Allison, Arsenault, Corcoran, O'Reilly, Sullivan, etc.

New Brunswick Natives in State of Oregon 1800's : Johnston, McCormack, Smith, etc.

McLeod Family Reunion.

Militia Returns Campobello and York Co. On y retrouve des Dunn, Fitzgerald, Hunt, Mitchell, Raymond, Wilson, White, Robinson, Hart, Smith, Payne, O'Brien, Doyle, Marshall, etc.

Protestant Cemetery – Escuminac Flats Quebec. On y retrouve des Brown, Campbell, Carmichael, Gaudin, Price, Forbes, Adams, Baillie, Elliott, Edwards, MacKenzie, etc.

Selected York County Marriage Records from the Marriage Registry (1812-1887)

The Newfoundland Ancestor – Vol. 8, N° 2, Summer 1992 – Newfoundland and Labrador Genealogical Society Inc., Colonial Building, Military Road, St. John's, NF, A1C 2C9.

Tilt Cove, Green Bay & the Windsor Family – a Brief Vignette.

How to Preserve your Family Photographs.

Lower Island Cove, United Church Burials, 1838-1894.

Early Residents of Petty Harbour and When They Arrived in Newfoundland.

À moi Auvergne! – N° 61, 3^e trimestre 1992 – Cercle généalogique et héraldique de l'Auvergne et du Velay, 47, rue d'Yverres, 92230, Montgeron, France.

Les relevés de mariages du Cantal et de la Haute-Loire.

Les recensements : 1790-1990, l'exemple de Saint Martin d'Ollières.

La franc-maçonnerie en Auvergne – De Napoléon à la libération.

Le Soleil de Colombie – Vol. 25, N° 15, 7 août 1992 – Société d'histoire des Franco-Colombiens, 980, rue Main, Vancouver, BC, V6A 2W3.

200 ans de présence francophone en Colombie-Britannique.

Le régiment Royal-Roussillon 1756-1760.

Les habits rouges dans l'Ouest.

American-Canadian Genealogist - Vol. 18, N° 2, Spring 1992 - P.O. Box 668, Manchester, NH 03105-0668, USA.

Ulric **Bourgeois** (1874-1963) Franco American Photographer.
The Beauty of the Manitoba Plains - The Gingras and Trottier Families.
Une vignette de Bourbonnais : Savoie, Bernière, Delonais, Boucher, Brais, Marcotte, Létourneau, Bergeron, Flageole etc.
Return to Normandy - Ancestral Line Laurent Autotte.
Jacob **Bourgeois**, Acadien.
Ancestral Lines - **Bourgeois, Miville-Deschenes, Richard, Galarneau, Perrot, Maurice, Charbonneau, Carrier, Gagnon, Nadeau, Morin.**

Connecticut Maple Leaf -Vol. 5, N° 3, Summer 1992 - French-Canadian Genealogical Society of Connecticut, Post Office Box 45, Tolland, CT 06084, USA.

Franco-Americans of Windham County, CT - Henry A. Allard, Oliver Bassett, Charles Ferdinand Bédard, William Bellavance, Frank Benoit, Francis Xavier Bernier, Moses Henry Berthiaume, Auguste Blanchette, H. Albert Blanchette, Jos. Octave Blanchette, Jos. Bodo, Alfred Louis Bonin, Alfred Bonneville, Napoléon Paul Bosse, Damasse Boulais, Pierre Bouliane, George Bousquet, Pierre Bouthillier, Napoléon Pierre Bouthillier, George Bouthillier, Aldemar Antoine Brodeur, Louis Victor Caonette, Peter J. Chabot, Alphonse Chagnon, Victor Chapdelaine, Royal George Choquette, Jos. Cournoyer, Harmidas Couture, Ludger Jos. Cyr.

La famille Gruffat/Gruffaz (deuxième partie).

Interment Records for Notre-Dame of Montreal - Dauphinois Family.

Joseph George Adelard Daigle.

Gladue Family of Taftville, CT.

The Story of Pierre Jodoin.

Bellavance's Retirement as Quiet as Tenure in Plainfield, Canterbury.

Lachapelle Homestead.

Rivières, chemins et sentiers - Central Maine's First French-Canadians. On y retrouve des Mathieu, Laliberté, Thibodeau, Rancourt, Poulin, Boucher, Roy, Lachance, Desrochers, Dostie, Morin, Lacombe, Mercier, Paré, Veilleux, Toulouse, Cloutier, Couillard, Lessard, Poiré, Labbé, Marcoux, Dumont, Ferland, Mercier, Huard, Barbeau, Bolduc, Champagne, Clair, Latulippe, Breton, Leblond, Turcotte, Reny, Boulette, Bégin, Rodrigue.

Centre généalogique de l'Ouest - N° 70, 1^{er} trimestre 1992 - Centre généalogique de l'Ouest, 26, rue Léon-Jamin, 44000, Nantes, France.

Généalogie et industrie - Marg. Fleurdepied et Pierre Renaud des industries automobiles Renaud.

Quelques notes à propos de la famille Lotz.

Les descendants de Joachim Trahan en Louisiane.

Nous nous sommes mariés à Saint-Nicolas-de-Redon. On y retrouve des Cartier, Durand, Fontaine, Gautier, Jolivet, Lafleure, Boucher, Macé, Blanchard, Levesque, Martel, Provost, Ménard, Vallée, etc.

The Nova Scotia Genealogist - Vol. X/2 - Genealogical Association of Nova Scotia, P.O. Box 641, Station M, Halifax, NS, B3J 2T3.

Nova Scotians in the Iles de la Madeleine, PQ. On y retrouve des Arseneau, Boudreau,

Chappedeleine, Cyr, Delaney, Decoste, Doucet, Dunn, Gallant, Fitzpatrick, etc.

1992 Directory of Members, Surname Interests and Subject Index to the Nova Scotia Genealogist.

* * * * *

COURRIER DE LA BIBLIOTHÈQUE

par René Doucet

Dons de volumes

- D'UN MEMBRE. *Bulletin de la Société historique de Saint-Boniface*. N° 2, hiver 1991; N° 4, été 1991. --- *La Seigneurie de Lauzon*. Volumes 1 à 42, 1979-1988. --- *Répertoire des parlementaires québécois*. Assemblée nationale du Québec, 1980, 796 p.
- De RAYMOND TANGUAY. *Lignée directe de la famille Guy Plante et Hélène Delisle*. --- *Huguette Côté et Irénée Gagnon*. --- *Damase Harvey et Françoise Vaillancourt*. --- *Isabelle Bibeau et Ernest Therrien*. --- *Hélène Delisle et Guy Plante*. --- *Maurice Mercier et Céline Larouche*. --- *Léon Vézina et Hélène Morency*. --- *Joseph-Clifford Mailhot et Solange Lemire*. --- *Léopold Pelchat et Irène Bernier*.

Dons de l'auteur

- Larin, Robert. *Quatre cousins Loudunais en Nouvelle-France, histoire des ancêtres Fillastreau, Lorin et Gouin*. Montréal, 1992, 356 p. Distribué par les Éditions de la Sarracénie inc., C.P. 2241, Succ. B, Longueuil (Québec), J4L 4K9, au prix de 32,00 \$ frais postaux inclus.
- Hébert, Pierre-Maurice. *Saint-Grégoire Ville de Bécancour*. Éditions de l'Écho, 1991, 96 p. Ce volume contient des illustrations, des documents et des notes généalogiques concernant Saint-Grégoire de Nicolet, maintenant partie de la ville de Bécancour. En vente chez l'éditeur, 3650, boul. de la Rousselière, Montréal (Québec), H1A 2X9, au prix de 11,00 \$ frais postaux inclus.
- Nourry, Serge. *Tableau généalogique des familles Beaulieu-Dionne et Martel-Nourry*. Partie I, 1992, broché, 30 p. --- *La famille Nourry, les actes 1736-1989*. 1992, relié, 142 p. Ces deux volumes sont en vente chez l'auteur : 5-1780, rue Goupil, Drummondville (Québec), J2B 5A5, le premier au prix de 13,00 \$ et le second de 55,00 \$, frais postaux inclus.
- Ratté, Jacques. *Répertoire des mariages des descendants de Jacques Raté, générations 1 à 10 inclusivement*. 1992
- Cercle généalogique du Comité d'entreprise de la Caisse d'épargne de Paris. *Le cahier des sommaires*. Tome 1 (1984) à 7 (1990). --- *Les nouvelles généalogiques de l'écureuil*. N° 35 (1991), 36 et 37 (1992).

Dons d'associations de familles

- Association des familles Ouellet-te inc. *Le Houallet*. Vol. 24, N° 2, juin 1992. C.P. 28, La Pocatière (Québec), G0R 1Z0. --- Association des Séguin d'Amérique. *La Séguinière*. Vol. 2, N° 2, juin 1992. 231, de Brullon, Boucherville (Québec) J4B 2J7. --- Association des familles Leblond inc. *Journal*. Vol. 3, N° 3, juin 1992. C.P. 6700, Sillery (Québec) G1T 2W2. --- Association des familles Perron d'Amérique inc. *Vue du perron*. Vol. 1, N° 2, été 1992. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2. --- Association des Tremblay d'Amérique. *La Tremblaie*. Vol. 13, N° 3, mai-juin 1992. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2. --- Association des Brochu d'Amérique. *Le Fleuron*. Vol. 3, N° 2, été 1992. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2. --- Association des familles Dubois inc. *Le Boisé*. N° 17, juillet-septembre 1992. C.P. 6700, Sillery

(Québec), G1T 2W2. --- Association des familles Boisvert inc. *À l'orée du bois...* Vol. 5, N° 2, juin 1992. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2. --- Association des familles Morency. *Le Bauché dit Morency*. Vol. 2, N° 2, juillet 1992. C.P. 6700, Sillery (Québec) G1T 2W2 --- Association des familles Gautreau inc. *Les Gautreau d'Amérique*. Vol. 7, N° 2, printemps 1992. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2. --- Association des Robillard d'Amérique inc. *Les Robillardises*. Vol. 8, N° 1, août 1992. 7864, rue Berry, Montréal (Québec), H2R 2G9 --- Association des Morin d'Amérique inc. *Le Morinfo*. N° 6, août 1992. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2.

Acquisitions

- Lambert, Claude. *Répertoire des baptêmes de L'Assomption (Saint-Pierre-du-Portage) comté de L'Assomption 1800-1850*. Société de généalogie de Lanaudière, N° 36, 1991, 370 p. --- Collaboration. *Naissances, mariages, décès MRC Denis-Riverin 1800-1980. Tome 8 : P-Q*. Les Éditions de la SHAM, 1991, 409 p. --- Lavergne-Giguère, Yvette et Gaétan Thériault. *Paroisse Sacré-Coeur de Baie-Shawinigan 1899-1990. Répertoire des baptêmes*. Collection *Nos vieilles familles en Mauricie*, 1991, 317 p. --- *Répertoire des sépultures*. Idem, 1991, 124 p.
- Rancourt, Jean-Noël. *Les Rancourt au Canada*. 1992, 657 p. --- De Chantal, Jean. *Index onomastique de L'Outaouais généalogique, volumes I à V, 1979-1983*. Société de généalogie de l'Outaouais, Document N° 3, 1991, vii+66 p. --- Lafontaine, André. *La famille Beloin*. 1991, 310 p. --- Elliott, Noël Montgomery. *Les Canadiens-Français 1600-1900*. Bibliothèque de recherches généalogiques, 3 volumes, 1992, 3133 p. --- Landry, Yves. *Les Filles du Roi au XVII^e siècle*. Leméac, 1992, 436 p. --- Gendron, Lucille. *Répertoire des mariages de la paroisse Notre-Dame de Lorette, Manitoba 1877-1988*. Société historique de Saint-Boniface, 1992, 53 p. --- Daneault, Alma, Marcelle Filion et Stanley Fraser. *Répertoire des mariages de la paroisse de Saint-Joseph, Manitoba 1877-1991*. Idem, 1992, 26 p. --- Anonyme. *Répertoire des publications des sociétés de généalogie du Québec*. Fédération québécoise des sociétés de généalogie, 2^e édition, 1992, 40 p. --- Brouillard, Wilfrid. *Je suis mes ancêtres*. Les Éditions du Fleuve, 1990, 338 p. --- Collaboration. *Marriages of St. Joseph Catholic Church North Grosvenor Dale CT 1872-1990 and the Mission Records of St. Stephen's Mission Quinebaug CT*. American-French Genealogical Society, 1992, 486 p. --- Saindon, Laurent. *Histoire et généalogie de la famille Saindon d'Amérique du Nord*. Société d'édition Saindon enr., 1992, 2 volumes, 263+298 p. --- Collaboration. *Naissances 1815-1879 district de Saint-François (non-catholiques)*. Société de généalogie des Cantons-de-l'Est, 1991, 2 volumes, 1240 p. --- *Décès 1815-1879 district de Saint-François (non-catholiques)*. Idem, 2 volumes, 1992, 791 p. --- Fournier, Marcel. *De la Nouvelle-Angleterre à la Nouvelle-France. L'histoire des captifs anglo-américains au Canada entre 1675 et 1760*. Société généalogique canadienne-française, 1992, 285 p.

Nos membres publient

- Pelletier, Jean-Guy. *L'arrivée des Pelletier à la Grande-Anse*. Comité d'organisation du 6^e ralliement des familles Pelletier, 1992, 46 p. En vente chez l'auteur, 401, 4^e Avenue, C.P. 97, La Pocatière (Québec), GOR 1Z0.

Merci à toutes les personnes qui ont fait don de volumes.

Travaux inédits

Tous les membres qui réalisent des travaux généalogiques qu'ils n'ont pas l'intention de publier devraient quand même considérer d'en donner un exemplaire à la Société. Celui-ci serait conservé à la bibliothèque, où il serait accessible à tous les chercheurs. On éviterait ainsi à d'autres de recommencer les mêmes recherches.

SERVICE D'ENTRAIDE

par André Beauchesne

Questions

- 2305 Date, lieu de mariage et parents de Joseph Dechaine et M.-Joseph Dubé. Leur fils Jean-Baptiste est baptisé le 13 avril 1786 à Saint-Louis de Kamouraska. (Harold R. Deschenes 0213)
- 2306 Date, lieu de mariage et parents d'Olivier Dechenes et Adélaïde Émond. Leur fils Michel épouse Philomène Papillon (Antoine et Victoire Salois) à Saint-Ours le 26 novembre 1859. (Harold R. Deschenes 0213)
- 2307 Date, lieu de mariage et parents de Germain Miville/Deschenes, marchand, et M.-Madeleine Masse. Leur fille Henriette-Eugénie est née à Saint-André de Kamouraska le 12 et baptisée le 13 juin 1826. (Harold R. Deschenes 0213)
- 2308 Date, lieu de mariage et parents de Joseph Leduc et Éliza Loyer ou Léger. Leur fils Lucien épouse Thérèse Malo à Plaisance le 23 octobre 1917. (Thérèse Gilbert 2814)
- 2309 Date, lieu de mariage et parents d'Alphonse Malo et Mélina ou Éméline Lachapelle. Alphonse s'est marié cinq fois et est décédé à l'âge de 100 ans vers 1960. J'aimerais avoir le nom de ses quatre épouses ainsi que les dates et lieux de mariage. Leur fille Thérèse Malo épouse Lucien Leduc à Plaisance le 23 octobre 1917. (Thérèse Gilbert 2814)
- 2310 Date, lieu de mariage et parents de Jean-Baptiste Croteau et Marie Charest. Leur fils Valère épouse Marcelline Ebacher à Sainte-Anne-de-la-Pérade le 20 janvier 1846. (Thérèse Gilbert 2814)
- 2311 Date, lieu de mariage et parents de Ludger Pilon et Élise Chevrier. Leur fille Thérèse est née le 23 et baptisée le 24 décembre 1905 à Sainte-Marguerite de Rigaud. (Thérèse Gilbert 2814)
- 2312 Date, lieu de mariage et parents de M.-Louise Rodrigue qui épouse Jean Busque (Jean et Catherine Prieur) Contrat Barolet, le 28 juin 1749. (Thérèse Gilbert 2814)
- 2313 Date, lieu de mariage et parents de Joseph Lepire et Marguerite Barbeau. Leur fille Marguerite épouse Louis Pépin à Charlesbourg le 24 novembre 1777. (Thérèse Gilbert 2814)
- 2314 Date, lieu de mariage et parents de Catherine Vincent qui épouse Pierre Creysac dit Toulouse vers 1760. Leur fille Catherine épouse François-Régis Quirion à Saint-François (Beauceville) le 4 août 1794. (Thérèse Gilbert 2814)
- 2315 Date, lieu de mariage et parents d'Hilaire Nickner et Georgiana Moreau. Leur fils Alphée épouse Wilhelmine Bourgoin (Dominique et Julienne Côté) à Saint-Antonin le 8 octobre 1897. (Thérèse Gilbert 2814)
- 2316 Date, lieu de mariage et parents de Joseph-Ferdinand Faucher qui épouse Anna-Léda ou Alida Ferland (Louis et Caroline Pomerleau) le 4 juillet 1893. (Thérèse Gilbert 2814)
- 2317 Date et lieu de mariage de Joseph Miller et Josephite Desrochers. Leur fils Bénéni épouse Marguerite Danielson à Québec (Notre-Dame) le 29 mai 1827. (Paul Lessard 2661)

- 2318 Date et lieu de mariage de Jean **Saucier** et Marie **David**. Leur fils Jean épouse Marcelline **Boudreau** à L'Acadie le 22 juin 1841. (Julien Saucier 1752)
- 2319 Date et lieu de mariage d'Antoine **Saucier** et Eugénie **Campeau**. Leur fille Eugénie épouse Amédée **Godard** à Prescott (Ontario). (Julien Saucier 1752)
- 2320 Date et lieu de mariage d'Antoine **Saucier** et Rosalie **Pelletier**. Leur fils Isaïe épouse Adèle **Dubois** à Frenchville (Maine) le 23 avril 1888. (Julien Saucier 1752)
- 2321 Date et lieu de mariage de Napoléon **Saucier** et Marie **Moreau**. Leur fille Antoinette épouse Abel **Ouellet** le 7 janvier 1908. (Julien Saucier 1752)
- 2322 Date et lieu de mariage de Charles **Daigle** et Marie **Réhaume**. Leur fille Marie épouse Louis **Laflamme** à Louiseville le 8 juin 1841. (Julien Saucier 1752)
- 2323 Date et lieu de mariage de Charles **Daigle** et Marie **Daigle**. Leur fille Marie épouse Didace **Lirette** à Loretteville le 20 septembre 1881. (Julien Saucier 1752)
- 2324 Date et lieu de mariage d'Alphonse **Daigle** et Georgiana **Joncas**. Leur fille Marie-Jeanne épouse Eugène **Tremblay** à Limoilou (Saint-Charles) le 29 septembre 1919. (Julien Saucier 1752)
- 2325 Parents de Sophie **Côté** (veuve de Nicolas **Lavallée-Paquet**) qui épouse Louis **Carrier** à Québec (Saint-Roch) le 18 septembre 1854. (Marguerite Perron-Dubé 1341)
- 2326 Date et lieu de décès de Diane **Morin** (Thomas et Marie **Larouche**). Née au Lac-Saint-Jean le 9 janvier 1909, elle épouse Marcel **Boissy** (Eugène et Florida **Bonenfant**) à Montréal (Saint-Jean-Baptiste) le 23 avril 1927. (Lyne Leblanc 2805)
- 2327 Date, lieu de naissance et de décès du fils de Marcel **Boissy** et Diane **Morin** qui s'épousent à Montréal le 23 avril 1927. On retrouve ce couple à Montréal puis à Québec. J'ignore le prénom de leur fils, il serait décédé très jeune. (Lyne Leblanc 2805)

Réponses

- 2203 Théophile **Gignac** n'a pas épousé Séraphine **Gingras**, mais plutôt Séraphine **Petit**. Le nom de **Gingras** a été introduit par erreur au mariage de leur fils Théophile, à Québec (Saint-Sauveur) le 2 octobre 1877. Heureusement, les grands-parents, Théophile **Gignac** et Séraphine **Petit**, sont parrain et marraine au baptême de leur petite-fille Séraphine, le 8 juin 1882, à Québec (Saint-Sauveur). (Paul Lessard 2661)
- 2230 Élie **Hudon-Beaulieu** (Jérémie et Marie **Bergeron**) épouse Josephte **Paradis** (Jacques et Josephte **Soucy**) à Rivière-Ouelle le 3 juillet 1809.
- Jérémie **Hudon-Beaulieu** (Joseph et Madeleine **Langlais**) épouse Marie **Bergeron** (Michel et Anne **Gauthier**) à Rivière-Ouelle le 11 janvier 1768.
- Jacques **Paradis** (Jacques et Rosalie **Boucher**) épouse Josephte **Soucy** (Charles et M.-Louise **Paradis**) à Saint-Louis de Kamouraska le 5 février 1776. (Adrien Guay 2018)
- 2231 Bénoni **Hudon-Beaulieu** (Bénoni et Josephte **Potvin**) épouse Victoire **Raymond/Phocas** (Michel et M.-Madeleine **Morin**) à Saint-Louis de Kamouraska le 14 mai 1804. (Adrien Guay 2018)

- 2234 **Antoine Ouellet** (Joseph et Marie **Pelletier**) épouse Marie-Olive **Soucy** (Michel et Catherine **Paradis**) à Saint-Pascal de Kamouraska le 21 juin 1831. (Adrien Guay 2018)
- 2237 **Étienne Hayot** (**Ayotte**) (Jean et Louise **Pelletier**) épouse Anne-Félicité **Bonhomme** (Ignace et Agnès **Morin** et veuve de Louis **Lefebvre**) à Pointe-aux-Trembles/Neuville le 20 janvier 1702. Source : Dictionnaire Jetté (Thérèse Lafontaine-Cossette 1283) (Adrien Guay 2018)
- 2244 Les parents d'Israël **Gagnon** sont Marc et Angélique **Savard** qui s'épousent à l'Île-aux-Coudres le 20 octobre 1819. (Adrien Guay 2018)
- 2245 Les parents de Louis **Harvey** sont Louis et Éléonore **Tremblay** qui s'épousent à Saint-Irénée le 15 février 1847. Les parents d'Arthémise **Lamarre** sont Louis-François et Marie **Boulet** qui s'épousent au Poste du Roi vers 1842. (Adrien Guay 2018)
- 2253 **George Matthews** (Thomas et M. Ann **Thompson**) épouse M. Ann **Kenney** (veuve de Patrick **Welsh**) à Portneuf le 12 janvier 1869.
Jane Matthews (Thomas et M. Ann **Thompson**) épouse John **Welsh** à Portneuf le 30 mai 1864. Source : Mariages du comté de Portneuf, B. Pontbriand, p. 389. (Thérèse Lafontaine-Cossette 1283)
- 2259 **Archange Tessier** (Louis et M.-Joseph **Charest**) épouse Marie **Roy** (Alexis et Euphrosine **Lebeuf**) à Sainte-Anne-de-la-Pérade le 13 janvier 1824.
Louis Tessier (Louis et Madeleine **Gendron**) épouse M.-Joseph **Charest** (Joseph et M.-Madeleine **Lefebvre** le 5 ou le 9 janvier 1774 à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Source : Répertoire des mariages de Sainte-Anne-de-la-Pérade, D. Campagna. (Thérèse Lafontaine-Cossette 1283)
- 2260 **Charles Tessier** (Pierre et Angèle **Rivard**) épouse M.-Desneiges **Dusablon** (Joseph et Élisabeth **Morand-Grimard**) à Sainte-Anne-de-la-Pérade le 27 juillet 1841. Source : Répertoire des mariages de Sainte-Anne-de-la-Pérade, D. Campagna. (Thérèse Lafontaine-Cossette 1283)
- 2265 Les parents de James **Miller** sont William **Miller** Snr et ? **Campbell**. Ils ont quitté Perth en Écosse pour émigrer à New Perth (New York), Charlotte County, en 1774. Cet endroit situé au sud du Lac George était sur le chemin du général Burgoyne en 1777, auquel se joignent William et ses fils pour lutter contre la rébellion américaine. Ces loyalistes perdront la bataille et leurs biens. C'est à Québec qu'ils trouveront refuge en 1778. (Paul Lessard 2661)
- 2266 **Thomas Doddridge** épouse Elizabeth **Webb** le 9 octobre 1793, à Stoke-Damerall, près de Plymouth au Devonshire en Angleterre. Sa carrière de militaire l'amènera à Cap de Bonne-Espérance, en Afrique du Sud, de 1795 à 1803. Après un bref retour en Angleterre, la famille repartira pour le Canada en 1805 où elle s'établira. (Paul Lessard 2661)
- 2308 **Joseph Leduc** (Guillaume et Denise **Marchand**) épouse Élixa **Léger** (Eusèbe et Sophie **Gareau**) à Saint-Stanislas-de-Kotska le 7 janvier 1895. Source : Drouin (Andrée Lemay-Doucet 1635)
- 2309 Réponse partielle - **Alphonse Malo** (François et Philomène **Desrochers**) épouse Mélanie (Mélina) **Lachapelle** (Louis et Hortense **Chartrand**) à Hull (Notre-Dame-de-Grâce) le 13 juillet 1897. Sources : Drouin et Mariages de l'Outaouais, Vol. III-IV, Pontbriand #88-89 (Andrée Lemay-Doucet 1635)
- 2312 Réponse partielle - Les parents de Marie-Rose **Rodrigue** sont Jean et M.-Dorothee **Fugère**. Source : Drouin (Andrée Lemay-Doucet 1635)

* * * * *

APPEL AUX MEMBRES

La Société de généalogie de Québec a besoin de bénévoles pour effectuer le dépouillement de registres d'état civil (mariages en priorité) au Palais de justice de Québec, 300 boul. Jean-Lesage, Québec, près de la gare du Palais, ceci dans le but de dépouiller les actes avant la mise en vigueur du projet de loi 125 qui prévoit prochainement la fermeture à la consultation des registres pour le public et les chercheurs.

Afin d'éviter la duplication des efforts, madame Sylvie Tremblay a été mandatée par la Société de généalogie de Québec pour répartir adéquatement ce dépouillement.

Toute personne intéressée peut laisser son nom et son numéro de téléphone au local de la Société ou en téléphonant au 651-9127.

CORRECTIONS AUX RÉPERTOIRES

- *Répertoire des mariages du comté de L'Assomption* - Lucien Rivest - Vol. 2.

Page 680 :

Raphaël Langlois/Lachapelle est le fils de Raphaël et non Joseph
m. à Judith Picard le 11 février 1794

- *Répertoire des mariages du comté de L'Assomption* - B. Pontbriand - Pub. #101.

Page 167 : même erreur que précédente.
(Edmond-Louis Brassard 1658)

- *Répertoire des mariages du comté de Portneuf* - B. Pontbriand - Pub. #10-22.

Pages 341 & 545 :

Lefrançois Angélique	m. 27-10-1812	Thibodeau, M. Angélique
on devrait lire :		
Lefrançois Augustin	m. 27-10-1812	M. Julie Thibodeau

Page 545 :

Olivier Thibodeau m. Adélaïde Frenet le 17 février 1829 et non 1826.
(Edmond Louis-Brassard 1658)

- *Répertoire des mariages de Saint-Michel d'Yamaska* - B. Pontbriand - Pub. N° 34.

Pages 40 & 265

Joseph Couture et non Cantara, vf de Marie Bourgau	28-04-1806	Marie Terrien
fil de André Couture et Françoise Picard		(Pierre et Josette Girard)

(Edmond-Louis Brassard 1658)

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE LOUIS HOUDE

Une nouvelle association des familles des descendants de Louis Houde a été légalement constituée en date du 5 mai dernier. Affiliée à la Fédération des familles-souches québécoises, elle est connue sous le nom de "Les descendants de Louis Houde et de Madeleine Boucher (1655) Inc." et son sigle est D.L.H.M.B. (1655) Inc.

Pourquoi pas une dénomination sociale plus courte? Tout simplement parce que Louis Houde, venu de Manou au Perche en 1647, est l'unique ancêtre des familles Houde, Houle, Hould et de beaucoup de Desrochers, Desruisseaux et Bellefeuille. Quant à Madeleine Boucher, elle fut l'épouse de l'ancêtre qu'il maria à Château-Richer le 12 janvier 1655.

Les objets de notre association sont les mêmes que toutes celles du genre, entre autres :

- regrouper toute personne descendante de Louis Houde ou alliée aux descendants ou toute personne qui s'intéresse à cette famille;
- organiser et tenir des conférences, réunions, assemblées, expositions, rassemblements de familles et autres activités pour la promotion, le développement et la vulgarisation de l'histoire, de la généalogie ou toutes autres matières touchant les descendants de Louis Houde et de Madeleine Boucher;
- créer un fonds d'archives Louis Houde et encourager toute personne, membre ou autre à y déposer tous documents, photos, coupures de journaux susceptibles d'ajouter à l'histoire de la famille;
- imprimer, éditer et distribuer toutes publications pour les fins ci-dessus.

Actuellement dirigé par un conseil d'administration intérimaire, ce dernier sera remplacé dès l'assemblée officielle de fondation (1^{re} assemblée générale annuelle) qui aura lieu cet automne.

Le coût d'adhésion est de \$20,00. On peut devenir membre en s'adressant à :

Les descendants de Louis Houde et de Madeleine Boucher (1655) Inc.
D.L.H.M.B. (1655) Inc.
C.P. 6700, Sillery, QC, G1T 2W2
Tél.: (418) 628-9884 ou (418) 843-3971

* * * * *

NOUVEAUX MEMBRES

par Pierre Perron

#2816	Jean, Line	1, Parc Gravel, Loretteville, QC, G2A 1L8
#2817	Frenette, Jacques Roch	1412, rue Champlain, L'Ancienne-Lorette, QC, G2E 1C5
#2818	Gamache, Jacques	7730, 23e Avenue, Montréal, QC, H2A 2G2
#2819	Brouillard-Scheffler, Cécile	C.P. 2010, Malartic, QC, J0Y 1Z0
#2820	Pelland, Jean-Richard	72-136, Shelley Dr., Sudbury, ON, P3A 4S7
#2821	Doddridge-McWhirter, Dawn	130, rue Cochrane, New Richmond, QC, G0C 2B0

* * * * *

INVITATION

ASSEMBLÉE MENSUELLE

Date : Le mercredi 21 octobre 1992

Heure : 19h30

Endroit : Salle Henri-Gagnon, local 3155
Pavillon Casault, 1210, av. du Séminaire
Cité universitaire, Sainte-Foy

Conférencier : Raymond Pelletier

Sujet : Guillaume et Jean Pelletier

BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture : Lundi et mercredi, de 19h00 à 22h00.
Mardi et jeudi, de 13h00 à 16h00.
Samedi, 24 octobre de 13h00 à 16h00.

La bibliothèque sera fermée les samedi 10 et lundi 12 octobre (fête de l'Action de Grâce).

Veillez noter que depuis le 10 août l'accès à notre bibliothèque se fait par la porte 4266.

Publications de la Société : On peut se procurer à la bibliothèque de la Société, local 4266, pavillon Casault, Université Laval: répertoires, tableaux généalogiques, cartes, etc., aux heures d'ouverture. S'adresser au bénévole de garde.

HORAIRE AUX ARCHIVES NATIONALES

Les jours et heures d'ouverture :

Lundi, Mardi, Mercredi : 8h30 à 22h00

Jeudi, Vendredi : 8h30 à 16h30

Samedi : 8h30 à 16h30 avec les services habituels.

Pour inscription au cours d'initiation en généalogie, 2^e samedi de chaque mois de 9h30 à 12h00.
Tél.: 644-4795.
